



45^{ème} Assemblée Générale du Comité de Handball des Deux-Sèvres

Samedi 21 juin 2014

À Bressuire

1^{ère} partie : le passé



Sommaire

1^{ère} partie – Le passé

Le mot du Président	p. 3
Les procès-verbaux	p. 4 à 14
Le rapport d'activité / Les effectifs / L'état de présence des élus au Conseil d'Administration	p. 15 à 17
Commission organisation des compétitions/ Classements 2013-2014	p. 18 à 23
Commission contributions mutualisées des clubs au développement	p. 24 et 25
Commission qualification	p. 26
Commission arbitrage	p. 27 et 29
Commission technique	p. 30 à 37
Commission discipline	p. 38
Commission développement/minihandball	p. 39 à 41
Commission communication	p. 42
Commission équipements	p. 43
Commission statuts et règlements	p. 43
Commission finances	p. 44 à 50

LE MOT DU PRESIDENT

« Le bilan à mi-olympiade »

A mi-olympiade, je voudrais souligner ici quelques réussites dont nous pouvons être fiers comme, par exemple, la fidélisation de nos licenciés, l'augmentation du nombre de dirigeants, les labellisations des clubs ou le maintien des équipes en nationale. Je voudrais également féliciter les joueurs et l'encadrement de nos 2 équipes filières pour leur parcours qui nous a ouvert les portes du championnat de France pour 2014-2015. Preuve que, par le « travailler ensemble », nous pouvons atteindre des objectifs communs malgré des chemins parfois semés d'embûches.

Autre fait marquant, la concrétisation de la mutualisation d'un emploi de technicien arbitrage avec la ligue qui doit nous permettre de résoudre nos difficultés liées à l'arbitrage : formation, niveau, renouvellement, couverture des matchs... C'est un vaste chantier, qu'il ne pourra, bien entendu, pas réaliser seul et c'est pourquoi je compte sur votre appui pour l'aider dans cette mission.

De son côté, la ligue vous soutient, elle-aussi, grâce à la mise en place de la formation multi-acteurs gratuite et accessible à tous (joueur, parent, entraîneur, manager, dirigeant). Elle est dispensée en 3 temps, une 1^{ère} partie en présence d'un accompagnateur de la ligue au sein du club, la seconde en expérience terrain et la 3^{ème} en auto-formation via le site « Campus du Handballeur ».

Dans une démarche territoriale, des équipes de bénévoles et de salariés peuvent vous accompagner dans votre développement et votre structuration. Cette démarche de progrès pourra à terme, déboucher sur une labellisation et une reconnaissance en tant que club formateur, club développeur et/ou club d'excellence sportive. C'est un gage de qualité auprès des adhérents.

A l'occasion de son assemblée générale, la fédération a annoncé quelques nouveautés. Dès la rentrée, les structures pourront se connecter sur Central'hand, site de la centrale d'achat qui devrait proposer une offre sélective et complète dédiée au handball et dont le lancement officiel est prévu le 1^{er} septembre 2014. Puis, à partir de décembre/janvier, Gest'hand 3 sera en phase test et les premières formations devraient démarrer à ce moment-là. S'en suivra les formations dans les clubs vers avril/mai.

D'autre part, la nouvelle offre de pratique « plaisir/santé » Handfit est, en ce moment, en phase d'expérimentation dans plusieurs structures (ligues, clubs). La fédération devrait proposer un kit comme pour le handball 1^{ers} pas qui sera à disposition dans Central'hand. L'objectif : développer et promouvoir la pratique du handball comme facteur de santé publique.

La Maison du Handball devrait sortir de terre à Créteil fin 2017 pour un coût de 40M d'euros financés par un fonds dédié, la vente du siège de Gentilly et un emprunt. Elle abritera le siège social, un institut de formation, des salles d'entraînement, de réunions, un hébergement hôtelier, un musée...

Pour le Mondial 2017, la fédération est accompagnée par la société Kénéo et a créé l'association du Comité d'Organisation France 2017 composé d'acteurs du handball, de représentants des collectivités, du mouvement sportif et du monde économique. Elle est chargée de mettre en place les actions périphériques. Les sites retenus : Aix-en-Provence, Albertville, Brest, Lille, Metz, Montpellier, Nantes, Rouen et Paris-Bercy.

Faire d'un projet un succès, pérenniser le haut niveau et accentuer le développement sont conditionnés par le « travailler ensemble ». Pour cela, je voudrais saluer le travail de tous les bénévoles et salariés qui ne cessent d'œuvrer pour les autres afin de faire progresser encore et toujours notre discipline sur notre territoire.

**« La réussite, c'est un peu de savoir, un peu de savoir-faire
et beaucoup de faire-savoir. » Jean Nohain**

**Jérôme FOUCHE
Président du Comité départemental
de Handball des Deux-Sèvres**



COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 15 JUIN 2013 A LEZAY

L'Assemblée Générale Extraordinaire est ouverte à 9 h 27. Tous les clubs sont présents sauf l'Etoile Rouge Melloise.

Sont excusés : les président des comités 16, 17 et 86, Philippe Moreau, Président du CDOS 79, Francis Champion, Président de la Ligue de Handball Poitou-Charentes, représenté par Sylvie Charrier, secrétaire générale de la Ligue, Jean-Marie Etien, délégué départemental du Crédit Mutuel, Sébastien Bluteau de la société Tag, Pascal Délion, vérificateur aux comptes, Martine Guelou, Directrice Départementale de l'UNSS, Christian Jeanne, directeur de la DDCSPP, Eric Gautier, Président du Conseil Général, représenté par Jean-Claude Mazin, conseiller général du canton de Lezay, Ségolène Royal, Présidente du Conseil Régional.

La parole est donnée à M. Joubert, maire de Lezay qui se dit fier de voir un lezéen président du comité. Lezay est une terre de handball avec une vocation rurale très marquée dans la communauté de communes du canton. Un projet de fusion est en cours avec les communes de La Mothe, La Couarde et Exoudun. Il remercie tous les bénévoles du club de Lezay et rappelle la véritable utilité sociale du club dans la commune.

M. Guilleman adjoint aux sports parle d'une vie associative riche au sein du canton avec des sections manuelles, culturelles, sportives... Le foyer rural créé pour regrouper toutes ces sections participe à la formation de personnes qui assurent l'encadrement des activités. Le Handball Club de Lezay est créé en 1977 avec 4 équipes seniors. Depuis l'arrivée d'Isabelle Marquet, le club s'est énormément structuré.

M. Mazin, conseiller général rappelle le soutien financier du département auprès du Comité et souligne que le problème principal de beaucoup de structures, concerne la formation et le renouvellement de cadres et d'arbitres. C'est un axe important à travailler et sur lequel le Conseil Général sera vigilant dans le futur contrat d'objectifs.

Le président du Comité prend la parole en faisant le bilan d'une saison difficile mais d'une expérience enrichissante au sein du Comité. Cette présidence lui a apporté une nouvelle vision du handball. Il invite les personnes présentes à rejoindre le Conseil d'Administration du comité afin de permettre une plus grande représentativité des clubs.

Sportivement, la saison a été mitigée, mais concernant le projet territorial, celui ci s'est bien mis en route. Une mutualisation des moyens a été mise en place, avec notamment un emploi partagé pour l'arbitrage prochainement. La mise en place des outils fédéraux comme I-HAND, la FdME... est aussi un point positif.

Le président conclue sur la notion de travail commun car il s'agit de travailler ensemble pour réussir et atteindre les objectifs.

Il remercie les salariés, les bénévoles et tous les clubs pour le travail fourni quotidiennement.

Après avoir accepté le vote à main levée, les clubs acceptent les candidatures des scrutateurs : Samuel Ruiz-Martinez et Sandra Ramedace.

Le Règlement intérieur subit une modification qui est adoptée à l'unanimité des clubs présents. (89 voix)

« Les Commissions Départementales, dans la mesure du possible, sont les suivantes :

5) Commission Equipements comprenant une sous-commission Contributions Mutualisées des Clubs au Développement

6) Commission Contributions Mutualisées des Clubs au Développement

11) Commission Réclamations et litiges »

Les statuts du Comité subissent une modification qui est adoptée à l'unanimité des clubs présents. (89 voix)

« Article 1: Modification du siège social

Il a son siège à la Maison des Sports au N°28 rue de la Blauderie CS 38539 79025 NIORT cedex. »

L'Assemblée Générale Extraordinaire est close à 9 h 29.

Le Président,
Jérôme FOUCHE

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Fouche', with a horizontal line underneath.

Le secrétaire général,
Norbert MATTIUZZO

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Mattiuzzo', with a horizontal line underneath.



COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 15 JUIN 2013 A LEZAY

L'assemblée Générale Ordinaire est ouverte à 9 h 30.

Norbert Mattiuzzo présente le rapport d'activité de la saison 2012-2013.

La structuration du handball en Deux-Sèvres est en cours (projet territorial, filière...) mais pour avancer dans cette structuration, il est important de mettre l'affectif de côté. Il souligne que les clubs sont des acteurs déterminants de l'action du comité et du handball en Deux Sèvres.

Malgré les deux descentes du niveau national, le point positif est le maintien de l'équipe féminine de Val de Boutonne en N1.

Le nombre de licenciés est en hausse de 33% et il est important de remercier les bénévoles qui œuvrent au quotidien au sein des clubs et du comité, permettant d'avancer et de réussir dans les différents projets.

En ce qui concerne la formation du joueur (CPS, filières...), la saison à été difficile mais les investissements fournis au niveau individuel et collectif permettront un résultat la saison prochaine. Il est important de soutenir ces projets d'excellence qui permettront la progression du handball deux-sévrien.

Le secrétaire général tient tout de même à souligner qu'il faut rester vigilant sur le niveau de handball dans le département puisque celui-ci à tendance à s'étioler. Il faut trouver des solutions pérennes, et continuer de faire progresser notre sport.

LE PASSE

- ♦ Rapport de la commission d'organisation des compétitions

Présenté par Anita Doyen.

Cette saison, le même nombre d'équipes que les saisons passées se sont engagées dans les différents championnats.

Je tiens à remercier les clubs de La Mothe, Niort HBS et Thouars d'avoir accueilli les différentes finalités.

Cette saison le nombre de descentes est important puisque quatre équipes régionales redescendront au niveau départemental.

Le challenge des meilleurs buteurs en championnat excellence a été réitéré cette saison et Marion Odet (Thouars) ainsi que Romain Le-kieffre (Parthenay) seront récompensés d'un bon cadeau de 30 €.

- ♦ Rapport de la commission des contributions mutualisées des clubs au développement (CMCD)

Présenté par Jérôme Fouché.

Au niveau des CMCD, les mêmes problèmes sont relevés au niveau de l'arbitrage. L'emploi arbitrage prochainement créé devrait permettre de résoudre ce point noir qui a tendance à persister.

Par rapport au domaine technique, un effort a été fait au niveau de la formation des techniciens (1 seul club pénalisé). Quant au domaine sportif, les clubs ont des équipes jeunes en nombre suffisant.

- ♦ Rapport de la commission des qualifications

Présenté par Anita Doyen.

Cette année très peu de cas ont été recensés. Cette amélioration est due à la feuille de match électronique.

- ♦ Rapport de la commission d'arbitrage

Présenté par Jean-Philippe Honeker.

Suite à la validation du projet en assemblée générale de la saison passée, une formation spécifique à été mise en place avec des groupes de niveau. Cette année la majorité des arbitres du groupe D3 ont été validés et les stages suivis, alors qu'on note une très faible participation des arbitres dans le groupe D2. Les désignations ont été difficiles avec peu d'arbitres disponibles en début de saison et beaucoup de désistements ; ainsi que l'intégration du nouvel outil I-HAND qu'il a fallu s'approprier. La commission arbitrage aurait souhaité faire plus de stages Jeunes Arbitres cette saison.

4 arbitres ont validé la formation D2 et sont passés dans le groupe D1 (équivalence du grade départemental). 2 arbitres D3 sont passés dans le groupe D2.

6 clubs ont obtenu le label « école d'arbitrage » : Celles sur Belle et Prahecq ont obtenu le label or, Moncoutant le label argent, Bressuire, Courlay et Niort HBS le label bronze.

- ♦ Rapport de la commission technique

Présenté par Renald Ramedace.

Génération 99 : la commission a recensé une faible quantité de joueurs nés cette année là et après la détection, s'est retrouvée avec un groupe très réduit avec peu de potentiels.

Deux potentiels majeurs sortis des Deux-Sèvres apportent aujourd'hui du résultat à haut niveau après une formation débutée en clubs deux-sévriens, pôle régional...

Concernant la formation de cadres, cette année a compté 13 inscrits dont 5 ont validés leur formation et 5 sont en cours de validation. 4 de la saison précédente ont également été validés suite à leur évaluation en séance. La formule est efficace puisque plus courte, elle correspond mieux aux stagiaires et est plus facile à finir dans la saison.

En filières, les filles se sont qualifiées pour les championnats de France grâce à un investissement important. Les garçons ont vécu une saison d'expérience dans une poule plutôt difficile. Le problème majeur consiste à concilier les projets du comité et les projets personnels des clubs qui souhaitent parfois évoluer eux aussi de leur côté.

Le projet du comité est important et fortement porté par la commission technique, des représentants de chaque club peuvent et doivent s'investir pour permettre une remontée des problématiques et aider la commission à prendre les bonnes décisions.

Les CPS nord éprouvent des difficultés pour faire venir les jeunes de façon régulière.

- ♦ Rapport de la commission discipline

Présenté par Jérôme Fouché.

Deux clubs ont fait appel des décisions de la commission départementale auprès du jury d'appel fédéral. Dans le premier cas, la fédération a cassé le jugement de la commission départementale ; le deuxième cas (trois dossiers) est en cours de délibération.

Beaucoup de cas ont été recensés cette saison, la commission espère avoir à traiter un nombre moins important de cas la saison prochaine. Un énième cas sera étudié lundi prochain.

- ♦ Rapport de la commission développement/mini-hand

Présenté par Géraldine Baritoux.

Cette année, 16 clubs ont été labellisés « Minihandball ».

Ludovic Riou (St Maixent) : « Il y a un problème dans le tableau du bilan concernant les catégories d'âges.

La nouvelle formule a permis une évolution du niveau de jeu grâce à la proposition d'une formule en 2 phases.

Pour les -8 ans et les 1^{ers} pas, il est dommage que certains clubs n'aient pas joué le jeu et ne se soient pas déplacés.

Concernant le hand loisirs, cette pratique apporte un double avantage, elle a permis la création de nouvelles équipes et elle peut susciter des vocations de dirigeants chez ces nouveaux pratiquants.

J'aurais aimé lire un bilan plus étoffé sur les activités de cette commission. »

Géraldine Baritoux : « C'est ma 1^{ère} année au comité, et ma prise de fonction s'est faite au pied levé puisqu'il a fallu trouver quelqu'un en milieu de saison pour remplacer le président démissionnaire. »

Isabelle Marquet (Lezay) : « Pour la 1^{ère} année du handball loisir, je suis satisfaite que cette formule fonctionne enfin. »

Charlène Billy (Cerizay) : « Je tiens à signaler que le rassemblement départemental est une super journée qui permet aux enfants et aux entraîneurs de se retrouver et d'échanger. C'est la première participation du club à cet évènement et le retour des enfants et des parents est plutôt très positif. »

- ♦ Rapport de la commission communication

Présenté par Sylvie Charrier.

Lors du rassemblement départemental de nombreuses photos ont été prises, le comité les fera passer aux clubs qui le désirent. Un appel à candidature est lancé pour intégrer la commission.

Thierry Jarson (Chauray / La Crèche) : « Nous rencontrons des soucis importants (pas de réponses téléphoniques...) avec le partenaire du comité S. Bluteau, rencontrez-vous les mêmes soucis ? »

Pascal Moinard : « Le partenariat s'avère aussi compliqué avec le comité, ce qui mènera peut-être le comité à cesser cette relation prochainement. »

- ♦ Rapport de la commission équipements

Présenté par Sylvie Charrier

Deux clubs ont fait une demande d'homologation de salle cette saison, un qui a retiré sa demande et un dont la visite est reportée à la saison prochaine.

Le comité a participé à l'homologation de l'Acclameur mais n'est pas d'accord avec le relevé des lux. L'homologation n'est donc pas conforme à nos normes.

Marion Odet (Thouars) : « Combien de temps faut-il compter pour obtenir l'homologation ? »

Pascal Moinard : « C'est très long car les dossiers sont bloqués à la fédération. Néanmoins, les demandes doivent être faites auprès du comité (ou de la Ligue) afin que les équipements soient mis aux normes par les propriétaires des salles (mairie, communauté de communes...). »

- ♦ Rapport de la commission statuts règlements

Présenté par Jérôme Fouché.

Comme cela a été vu et voté lors de l'assemblée générale extraordinaire, une modification concernant les statuts du comité a été effectuée.

- ♦ Rapport de la commission finances

Présenté par Pascal Moinard.

Le compte de résultat de cette saison est plus que satisfaisant, la situation est beaucoup plus saine qu'il y a deux ans. Les différentes commissions ont chacune bien maîtrisé leurs budgets.

L'augmentation du résultat est essentiellement due à la croissance du nombre de licenciés, car parallèlement les subventions n'augmentent pas, voir baissent.

Les provisions vont permettre la refonte du site et l'emploi arbitrage qui va être créé.

Concernant la subvention emploi tremplin, il manque 10 000 €. Le dossier est reparti au Conseil Régional, nous sommes dans l'attente de ce virement.

Concernant les amendes et les anomalies, le trésorier demande aux clubs de faire leurs réclamations auprès du secrétariat qui les traitera ultérieurement.

Le vérificateur n'a pas fait d'observations sur la sincérité de la situation financière du comité.

Le bilan financier est voté à l'unanimité des clubs présents. (89 voix)

La candidature de Pascal Delion vérificateur aux comptes est soumise au vote de l'assemblée générale. Elle est adoptée à l'unanimité des clubs présents, soit 89 voix.

Les bilans des commissions sont soumis au vote et approuvés à la majorité des clubs présents avec 86 voix pour et 3 abstentions (St Maixent).

Le président remercie les salariés et la stagiaire pour le travail accompli sur la saison et pour la préparation de cette assemblée générale.

Le procès verbal de l'assemblée générale de Courlay est soumis au vote et adopté à l'unanimité des clubs présents. (89 voix)

Quatre membres du Conseil d'Administration ont présenté leur démission : Francis Champion, Tony Didier, Jean-Philippe Honeker et Pascal Segur.

Deux nouveaux candidats se présentent : Géraldine Baritoux et Michael Odet.

Un appel à candidature est lancé par le président auquel Wilfried Dubreuil du club de Val de Boutonne a répondu favorablement.

Les candidats sont élus à l'unanimité des clubs présents. (89 voix)

Ils intégreront tous les trois le Conseil d'Administration.

Le président du comité propose que l'on procède à la remise des récompenses (ballons et tee-shirts).

- *Les champions départementaux reçoivent des tee-shirts et des ballons*
- *Les médailles de la Ligue*
 - **Bronze** : Marylène Bergeon de Lezay, Isabelle Talbot de Moncutant et Michaël Odet de Thouars.

A titre informatif, ces médailles seront remises à l'assemblée générale de la ligue samedi prochain :

- **Argent** : Gaëtan Bonnifet de Pamproux et Michel Morin de Celles sur Belle.
 - **Or** : Pascal Moinard de Prahecq.
- *Challenge du meilleur buteur*
 - Marion Odet (Thouars)
 - Romain Le-kieffre (Parthenay)

Une pause de 15 minutes est faite avant de passer à la partie AVENIR.

L'AVENIR

♦ Projet de la commission organisation des compétitions

Présenté par Anita Doyen.

La formule des championnats séniors est modifiée avec 3 niveaux : toutes les équipes d'excellence, honneur et 1^{ère} division se rencontrent dans une première phase en match aller. Les sept premières équipes d'excellence et d'honneur se rencontrent en match aller retours et les trois derniers de ces poules ainsi que les quatre premiers du niveau inférieur composent une poule médium. La poule médium se rencontre en matchs aller retour. Les équipes restantes se rencontrent en matchs aller retour. Cette nouvelle formule a pour objectif de diminuer l'écart de niveau de jeu entre les équipes.

Le calendrier sportif de la 1^{ère} phase sera diffusé en début de saison et la 2^{ème} phase sera communiquée pendant les vacances de Noël.

Dans cette nouvelle formule, deux équipes du même club ne pourront pas évoluer dans la même poule (sauf en poule basse).

Concernant les championnats jeunes, le comité souhaite s'aligner sur les années d'âge de la ligue.

Isabelle Marquet (Lezay) : « Pour ne pas casser un groupe -14 ans formé cette année, la COC offre la possibilité de garder la 4^{ème} année d'âge de la nouvelle catégorie -15 ans. Ce qui signifie que les enfants nés en 2000, 2001 et 2002 pourront jouer ensemble la saison prochaine. »

Ludovic Riou (St Maixent) : « Pourquoi ne pas garder les 4 années d'âges sans demander l'autorisation au comité ? »

Jérôme Fouché : « Parce que nous devons être cohérent avec ce que propose la ligue. »

Anita Doyen : « Et pour permettre l'évolution en championnat bi-départemental (piste éventuelle), il faut s'aligner avec les départements voisins. »

Isabelle Marquet (Lezay) : « Mais surtout, il en va de la sécurité des enfants de ne pas conserver les quatre années d'âges puisque cela a des conséquences négatives (trop d'écart de gabarit lors de certains matchs et au sein même des équipes).

Cette année la commission a aussi effectué un changement des dates d'engagement pour éviter de refaire les championnats en début de saison.

Pour les championnats jeunes, un appel sera lancé aux clubs pour recueillir les dates et lieux des tournois qu'ils souhaitent organiser avant le début du championnat. La commission enverra le récapitulatif à chacun des clubs, qui seront alors libres de participer et de s'inscrire par leurs propres moyens.

Isabelle Marquet (Lezay) : « Concernant les tournois de début de saison, le comité devra veiller à la répartition des propositions des clubs pour éviter que plusieurs tournois ne se chevauchent sur les mêmes dates. »

François Bourgeois (Niort HBS) : « Dans le bulletin, il serait intéressant de demander aux clubs qui souhaite organiser un tournoi de se manifester afin d'établir un planning cohérent. »

Une enquête sur un éventuel championnat -21 ans a été réalisé mais cela s'annonce compliqué, cependant une proposition sera faite pour voir si le championnat peut être créé ou non.

Autant que faire se peut, la commission recommande la présence d'un responsable de salle à chaque match (jeunes et seniors) pour éviter les incidents.

Pascal Moinard : « Attention à ne pas mettre n'importe qui car le président reste responsable. »

Pour les reports de matchs, des dates seront imposées (prévues dans le calendrier) si les clubs ne trouvent pas d'accord. Si finalement, le match n'est pas joué sur l'une de ces dates imposées, il sera perdu pour les deux équipes.

Ludovic Riou (St Maixent) : « Quel sera le nombre de journées pour les championnats jeunes ? »

Anita Doyen : « Le nombre sera sensiblement le même que cette année, mais dépendra bien évidemment du nombre d'équipes. »

Attention, l'intégration de nouvelles équipes ne sera possible qu'à partir de janvier en 2^{ème} phase, et seulement en poule basse.

Le projet de la commission sportive est adopté à la majorité des clubs présents (81 voix pour, 3 voix contre (St Maixent) et 5 abstentions (Val de Boutonne)).

♦ Projet de la commission arbitrage

Présenté par Jean-Philippe Honeker

Les dates de stages arbitrage sont celles indiquées dans le mémento aux mêmes périodes que la saison passée.

Les stages arbitrages suivront la même formule de formation que cette saison.

Des interventions sur toutes les écoles seront réalisées afin de mutualiser les séances des écoles par secteur.

Marion Odet (Thouars) : « Qui animera ces séances ? »

Jean-Philippe Honeker : « Les bénévoles de la commission seront mis à disposition ainsi que le nouvel emploi arbitrage. »

Jérôme Fouché : « Le comité apportera une aide complémentaire au niveau des moyens humains ou matériels. »

François Bourgeois (Niort HBS) : « Faut-il continuer à obliger les jeunes ayant participé à l'école d'arbitrage à participer à un stage du comité ? »

Jean-Philippe Honeker : « Oui, car cela est intéressant pour la détection. »

François Bourgeois (Niort HBS) : « Comment les jeunes arbitres sont-ils comptabilisés pour valider les CMCD des clubs ? La démarche n'est pas claire. »

Sandra Poirier : « La fédération met tous les arbitres en sommeil à la fin de chaque saison. Le comité doit ensuite débloquent les arbitres et jeunes arbitres dès lors qu'ils ont passé leurs tests de début de saison et/ou qu'ils ont participé à un stage. Pour les JA clubs, c'est au club de les déclarer auprès du comité. »

Concernant les disponibilités que doivent remplir les arbitres, le délai attribué pour rentrer les disponibilités dans Gest'hand sera réduit à 15 jours et les désistements seront supprimés.

Il y aura 2 quotas différents : jeunes et séniors afin d'inciter la formation de jeunes arbitres.

Jérôme Fouché : « Les dépannages seront toujours valables dans des situations exceptionnelles. »

Ludovic Riou (St Maixent) : « Cela ajoute alors un socle CMCD ? »

Jérôme Fouché : « Non, il s'agit d'un quota global. »

Charlène Billy (Cerizay) : « Lorsque l'on crée une équipe, y a-t-il une obligation sur les arbitrages la première année ? »

Jérôme Fouché : « Non. »

Isabelle Marquet (Lezay) : « La CDA avait demandé aux clubs de planifier des matchs le vendredi soir et/ou le dimanche afin de faciliter les désignations d'arbitres. Or, cela apporte de grosses contraintes (pas d'entraînements des autres équipes du club...) et ces matchs là se retrouvent souvent sans arbitre. »

Jean-Philippe Honeker : « D'où la modification de l'obligation des disponibilités pour les arbitres qui permettent d'assurer l'arbitrage le vendredi et le dimanche. »

Samuel Ruiz-Martinez (Bressuire) : « Est-il possible de recevoir le stage obligatoire à Bressuire ? »

Jérôme Fouché : « Oui, nous prenons acte de votre demande pour la saison prochaine. »

Le projet de la commission d'arbitrage est voté à l'unanimité des clubs présents. (89 voix)

♦ Projet de la commission technique

Présenté par Renald Ramedace et Sylvain Marquet.

Suite au projet de la commission sportive, les -11 ans auront un mode de jeu calqué sur les formes de jeu -14 ans. Les différents outils nécessaires seront mis à disposition pour les clubs. Les formes de jeu seront à adapter sur les -13 ans et les -15 ans.

Grâce à la nouvelle formule des Intercomités (moins de tours), deux moments de détection différents seront organisés cette saison, ce qui sera plus avantageux pour les jeunes joueurs et permettra une détection plus efficace.

Les sélections bénéficieront d'un nouveau stage de 2 jours, couplé avec un stage jeunes arbitres.

L'option EPS du Lycée régional Paul Guérin est à intégrer pleinement dans le parcours de formation du joueur.

La formation de cadres s'effectuera sous la même formule que la saison précédente.

L'école d'entraîneurs est un projet à prévoir en cours d'olympiade.

Marion Odet (Thouars) : « L'école d'entraîneurs est-elle ouverte à tous ? »

Sylvain Marquet : « *Oui, et il existe aussi une autre formule de formation pour ceux qui ne peuvent pas suivre la formation initiale.* »

Anita Doyen (Courlay) : « *La formation permettra-t-elle le renouvellement des diplômés ?* »

Sylvain Marquet : « *Elle contribuera au renouvellement des cartes d'entraîneurs mais ne permettra pas le renouvellement du niveau régional.* »

Gaël Priet (Celles sur Belle) : « *Est-il possible de faire des plateaux pour les plus jeunes ?* »

Sylvain Marquet : « *Cela semble difficile puisqu'ils prennent trop de créneaux horaires pour les clubs. Nous avons choisi d'augmenter le temps de jeu, ce qui permettra aux joueurs d'évoluer dans de meilleures conditions.* »

Isabelle Marquet (Lezay) : « *Quel sera le temps de jeu ?* »

Sylvain Marquet : « *3 x 15 minutes* »

Thierry Demay (Thouars) : « *Existe-t-il une formation spécifique pour les cadres des – 12 ans qui ne pourraient pas participer à la formation prévue fin août ?* »

Sylvain Marquet : « *Non, ils seront invités sur les mêmes temps de formation où l'on expliquera les formules de jeu.* »

Renald Ramedace remercie Sylvain Marquet et tous les membres de la commission technique.

Afin de régler les problématiques des filières 79, il semble important de pouvoir se rencontrer tous ensemble (clubs, filières, dirigeants...) pour trouver des solutions adaptées aux projets sportifs du comité et des clubs.

Le président de la commission technique avoue y voir plus clair sur les différentes possibilités au niveau de la réciprocité et de ses formes.

Il relance un appel à candidature pour la commission technique auprès des différents clubs qui sont les bienvenus, ce qui permettrait d'avoir un plus grand nombre d'avis.

Le projet de la commission technique est adopté avec 86 voix pour et 3 abstentions : St Maixent.

♦ Projet de la commission développement/minihand

Présenté par Géraldine Baritoux.

La commission souhaite organiser un déplacement en bus pour la coupe de France fin mai.

Le rassemblement départemental sera réorganisé sur 2 jours, il serait bien d'y convier les techniciens et les arbitres.

Le Handball loisirs pourrait être ouvert aux autres départements lors de tournois.

La journée du Hand ensemble se fera comme à son habitude le mercredi 23 octobre 2013.

La commission envisage un déplacement mutualisé pour la Journée Régionale des Jeunes, ce qui permettrait au plus grand nombre de jeunes d'y accéder suite au succès de la journée départementale.

Un tournoi exclusivement féminin doit aussi être organisé, semblable à celui organisé par le comité 16 (Fémin'hand).

Les nouvelles catégories du minihandball sont calquées sur celles du projet de la commission sportive.

Yann Guérolé (Prahecq) : « *Un tournoi loisir sera organisé à Prahecq en septembre prochain, il sera ouvert aux équipes engagées cette saison en championnat et aux nouvelles équipes.* »

Jérôme Fouché : « *Les vœux des clubs ont été intégrés dans les projets.* »

Le projet de la commission de développement est voté à l'unanimité des clubs présents. (89 voix)

♦ Projet de la commission communication

Présenté par Sylvie Charrier.

Comme cette année l'envoi de newsletters sera effectué avec la rubrique « les clubs ont la parole » qui fonctionne bien. La boutique continue de proposer ses produits habituels. Le site du comité subira prochainement une refonte puisque le comité a actuellement lancé un appel d'offre pour trouver un webmaster. Pour la saison prochaine le comité effectuera un kakémono version masculine, fera faire une banderole avec les logos de tout nos partenaires puisqu'elle n'existe pas encore et une page Facebook sera mise en place. Elle permettra de créer un lien en particulier avec tous les jeunes des sessions excellence en complément du site.

Frédéric Vignier (Celles sur Belle) : « Je souhaiterai qu'un mot soit envoyé par le comité à Olivier Krumbholz pour le soutenir suite aux événements récents et pour le remercier de sa gracieuse participation à la conférence de Celles sur Belle. »

Le projet de la commission de communication est voté à l'unanimité des clubs présents. (89 voix)

♦ Tarifs 2013-2014

Les tarifs proposés cette saison s'alignent sur les tarifs de la ligue.

Samuel Ruiz-Martinez (Bressuire) : « Je trouve que l'augmentation du prix des licences est importante. »

Pascal Moinard : « La ligue n'augmente pas ses tarifs cette saison. »

Jérôme Fouché : « En effet elle laisse la part d'augmentation aux comités. »

Isabelle Marquet (Lezay) : « Le nouveau tarif « mutation » concerne-t-il les jeunes ? Il pénalise les clubs et ne semble pas justifié. »

Jérôme Fouché : « C'est un alignement sur les pratiques des autres comités. Le tarif concerne toutes les mutations. »

Ludovic Riou (St Maixent) : « A quoi correspond le tarif formation joueur/JA ? »

Jérôme Fouché : « C'est une participation financière liée à la formation des jeunes via le nouvel emploi. »

Un nouveau tarif « mutation » est proposé. Le comité a souhaité s'aligner avec les autres comités. L'objectif étant de provisionner pour l'emploi arbitrage. Après débat, le trésorier propose finalement qu'il soit supprimé car cela ne met pas en péril le budget. Il sera réétudié l'année prochaine.

Samuel Ruiz-Martinez (Bressuire) : « L'augmentation des prix des licences reste quand même trop élevée. Quelles garanties avons nous qu'il n'y aura pas d'augmentation du prix des licences la saison prochaine ? »

Pascal Moinard : « Il n'y a pas de garanties possibles. »

Le vote des tarifs est accepté avec 87 voix pour et 2 abstentions : Cerizay.

Le trésorier rappelle aux clubs qu'en cas de difficultés financières, il est préférable d'en informer le comité dès le départ afin de trouver des solutions ensemble.

La fiche de candidature pour l'organisation des différentes manifestations du comité se trouve dans les enveloppes données aux clubs à l'arrivée.

Ludovic Riou (St Maixent) : « Peut-on revoir les créneaux horaires pour les tournois jeunes ? »

Anita Doyen : « Un aménagement est possible dès lors que les clubs se mettent d'accord. »

Intervention de Pierrick Marquet :

Je remercie la mairie qui à mis la salle à disposition et qui offre ensuite le verre de l'amitié.

Intervention de Sylvie Charrier, représentante de la ligue :

Je tiens à relever l'augmentation significative du nombre de licenciés cette année et que le prix de la licence au niveau de la ligue n'augmente pas. Le projet territorial est difficile à mettre en place mais il avance petit à petit.

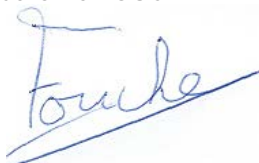
J'informe les clubs que la fédération propose des assurances intéressantes pour les PC (renseignements sur le site de la FFHB).

2 places sont à pouvoir pour le Conseil d'Administration de la Ligue Poitou-Charentes ainsi qu'une place de trésorier adjoint.

Jérôme Fouché clôture la séance par une information sur la création des labels du projet territorial. Il s'agit de labels qui ont pour but d'aider les clubs à se structurer à travers un classement. Les clubs seront classés et identifiés par catégorie telles que « club d'excellence sportive, développeur, formateur... ». L'objectif est de pouvoir reconnaître les qualités des clubs.

Les travaux sont clos à 13 h 00.

Le Président,
Jérôme FOUCHÉ

Handwritten signature of Jérôme Fouché in blue ink.

Le secrétaire général,
Norbert MATTIUZZO

Handwritten signature of Norbert Mattiuzzo in blue ink.

RAPPORT D'ACTIVITES 2013-2014

Comme le soulignait le président Jérôme Fouché, le bureau directeur est à mi-olympiade. Cette équipe dynamique se réunit une fois par mois afin de déterminer et de conduire les axes forts du handball en Deux-Sèvres. Sa structuration est en cours, le projet territorial devrait nous y aider.

Malgré une volonté de se réunir moins fréquemment que la saison précédente cela n'a pas évité pour autant des relances pour obtenir le quorum. J'en profite pour solliciter chaque club à être représenté au conseil d'administration ; les échanges nourris et parfois passionnés illustrent que devoir règlementer n'est qu'une partie des tâches. La majeure partie des missions du conseil d'administration concernent le développement ou la formation et nécessitent des moyens humains qui manquent de plus en plus cruellement dans nos structures. La représentation de chaque club au conseil d'administration permettrait la représentativité de chaque point de vue. Je reste donc persuadé que chaque club a un rôle à jouer au sein du conseil d'administration.

En ce qui concerne les commissions, un bilan sera présenté et je remercie, au nom du bureau directeur les travaux réalisés par leurs responsables respectifs.

D'un point de vue sportif, toutes les équipes évoluant au niveau national se sont maintenues. Cela démontre qu'il faut toujours et encore structurer. Trois équipes jeunes évolueront en -18 national la saison prochaine, les équipes filières 79 féminin et masculin et l'équipe féminine Moncoutant/Thouars, sous convention. Ceci concrétise le travail de développement et de communication des différents acteurs : il faut continuer à encourager, expliquer, former et convaincre les joueurs, les parents et les dirigeants. Le bilan exhaustif des équipes seniors sera réalisé ultérieurement, mais notons dès maintenant que notre positionnement en région s'étiole quelque peu et que nous devons rester vigilants sur le niveau du handball dans le département. Concernant les plus jeunes, force est de constater que nous avons retrouvé notre place avec un troisième tour des inter comités tant chez les filles que chez les garçons.

Rappelons également que les jeunes pratiquants constituent le vivier de nos équipes et qu'il est du devoir de chacun, dirigeant, joueur, parent, d'expliquer que l'émergence passe nécessairement par des choix :

- La progression du club requiert de proposer à chaque joueur une évolution en adéquation avec les potentialités de l'ensemble de son équipe.
- La progression individuelle du sportif réclame une confrontation légèrement supérieure à son niveau initial et une pratique avec des joueurs de son niveau technique.
- La progression du handball sur le territoire exige de mutualiser et de fédérer les moyens.

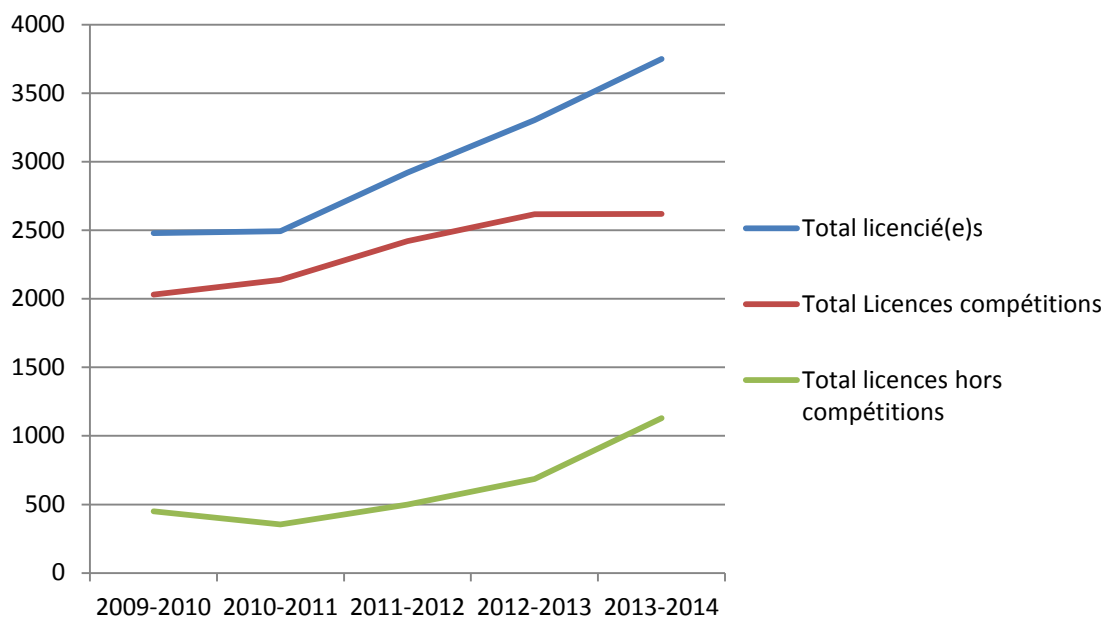
L'ensemble des clubs, acteurs déterminants des projets, œuvrent au quotidien à leur niveau pour faire vivre le handball en Deux-Sèvres et sur le territoire Poitou-Charentes. Ce travail porte ses fruits au niveau des effectifs. En effet depuis 2009, nous observons une progression du nombre de licences et un maintien des licences compétitives par rapport à la saison précédente, ce phénomène ne reflète pas la tendance nationale. Par ailleurs, il est fort intéressant de constater que les bénévoles se mobilisent à chaque sollicitation pour faire de chaque manifestation départementale une réussite, malgré un calendrier de fin de saison peu favorable et évolutif.

Comme le signifiait le Président du Comité dans son allocution de présentation, faire d'un projet un succès, pérenniser le haut niveau et accentuer le développement sont conditionnés par le « travailler ensemble ».

Norbert MATTIUZZO
Secrétaire Général

EVOLUTION QUANTITATIVE DES LICENCES

Evolution des licences 2009-2014



Types de licences	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014
Total licencié(e)s	2479	2494	2920	3303	3750
Licenciées féminines	958	1006	1124	1205	1368
Licenciés masculins	1521	1488	1796	2098	2382
Total Licences compétitions	2030	2139	2420	2618	2620
Licences joueurs et joueuses	1885	1983	2242	2402	2365
Licences dirigeantes et jeunes dirigeantes	57	59	63	78	97
Licences dirigeants et jeunes dirigeants	84	93	109	133	152
Licences blanches jeunes et dirigeants	4	4	6	5	6
Total licences hors compétitions	449	355	500	685	1130
Licences Avenir	57	51	25	31	28
Licences Loisir	38	45	30	85	129
Licences Évènementielle	354	259	445	569	973

TABLEAU DE PRESENCE AUX CONSEILS D'ADMINISTRATION SAISON 13-14

	01/07/2013			05/09/2013			18/11/2013			16/01/14			24/03/2014			19/05/2014			12/06/2014			Stats en %		
Membres de la Commission	P	A	E	P	A	E	P	A	E	P	A	E	P	A	E	P	A	E	P	A	E	P	A	E
BARITAUX Géraldine			1	1			1					1			1			1			1	29	0	71
BOURGEOIS François	1					1	1			1					1	1			1			71	0	29
CHARRIER Sylvie	1			1			1			1			1			1			1			100	0	0
DOYEN Anita	1			1			1			1			1			1			1			100	0	0
DUBREUIL Wilfrid	1				1			1			1				1	1			1			43	43	14
FOUCHE Estelle	1					1			1			1			1	1					1	29	0	71
FOUCHE Jérôme	1			1			1			1			1			1			1			100	0	0
GUENOLE Yann	1					1	1					1	1			1					1	57	0	43
MARQUET Isabelle	1			1			1			1					1	1			1			86	0	14
MATTIUZZO Norbert	1			1			1			1			1			1					1	86	0	14
MOINARD Pascal	1			1			1					1	1					1	1			71	0	29
NOEL Frédéric	1			1			1					1			1			1	1			57	0	43
ODET Michaël	1			1			1			1			1			1					1	86	0	14
PASSERON Antoine			1	1			1			1					1	1					1	57	0	43
PETORIN Patrick			1			1			1			1			1			1			1	0	0	100
RAMEDACE Renald	1					1	1					1	1					1	1			57	0	43
RAMEDACE Sandra			1			1			1			1	1					1			1	14	0	86
VIGNIER Frédéric	1					1			1			1	1			1					1	43	0	57

BILAN DE LA COMMISSION SPORTIVE

Présidente : DOYEN Anita

CHAMPIONNATS SENIORS _____

- 31 équipes en masculins
- 16 équipes en féminins
- 4 équipes au niveau national et 12 équipes au niveau régional

CHAMPIONNATS JEUNES _____

- 65 équipes engagées dans nos championnats départementaux
- 6 équipes engagées dans nos championnats régionaux
- 21 équipes engagées en championnat -11 ans

Nous avons noté une augmentation du nombre d'équipes engagées dans nos championnats départementaux jeunes et une baisse en région.

COUPES ET CHALLENGES _____

- 14 équipes féminines
- 27 équipes masculines
- 51 équipes jeunes

Les finales de coupes –17 ans et adultes se sont déroulées à Moncoutant le 17 mai et les finales de coupes jeunes et de challenges adultes à Courlay le 7 juin.

Je tiens à remercier ces deux clubs d'avoir accepté l'organisation de ces différentes finales ainsi que les clubs de Parthenay et Pamproux pour l'organisation des ½ finales de coupes et de challenges.

MONTEES/DESCENTES _____

Descentes d'honneur région masculine : Thouars

Descente d'excellence région féminine : Thouars

Pour les montées et descentes départementales cf. classement.

LAUREATS 2013-2014 _____

Championnat

Excellence masculine	PARTHENAY
Honneur masculine	AIRVAULT
1 ^{ère} division masculine	ST SYMPHORIEN
Excellence féminine	ST SYMPHORIEN
Honneur féminine	PARTHENAY/GATINE HB
Moins de 17 ans masculins	LEZAY-CELLES
Moins de 17 ans féminines	CHAURAY/LA CRECHE
Moins de 15 ans masculins	VAL DE BOUTONNE
Moins de 15 ans féminines	ST SYMPHORIEN
Moins de 13 ans masculins	NIORT HBS
Moins de 13 ans féminines	ST SYMPHORIEN
Moins de 11 ans mixte	PRAHECO

Coupe séniors et jeunes

Plus de 16 ans masculins	PRAHECQ/VAL DE BOUTONNE 1
Plus de 15 ans féminines	CHAURAY/LA CRECHE 2
Moins de 17 ans masculins	LEZAY/CELLES
Moins de 17 ans féminines	MONCOUTANT/THOUARS
Moins de 15 ans masculins	CELLES S/ BELLE 1
Moins de 15 ans féminines	CELLES S/ BELLE 1
Moins de 13 ans féminines	ST SYMPHORIEN 1
Moins de 13 ans masculins	NIORT HBS 1

Challenge

Plus de 16 ans masculins	NIORT HBS 3
Plus de 15 ans féminines	VAL D'EGRAY 1

Challenge des meilleurs buteurs

MASCULIN : *Romain LE-KIEFFRE* - 192 buts (Parthenay)

FEMININ: *Emma BENOIT* - 144 buts (La Mothe)

En récompense, le Comité Départemental offre à chacun 1 carte cadeau d'une valeur de 30€.

Je remercie les membres de la commission avec lesquels j'ai travaillé qui ont participé activement à son bon fonctionnement. Je remercie également les commissions d'arbitrage et technique pour leur collaboration dans les différents projets communs.

Sans oublier la secrétaire du comité qui rend la gestion de la commission plus aisée.

La présidente,
Anita DOYEN

Excellence masculine												
	Equipes	Points	Joué	Gagné	Nul	Perdu	But+	But-	Diff	Forfait	Pén.	Pts pén.
1	S.C. PARTHENAY HANDBALL 1	54	20	17	0	3	674	562	112	0	0	-
2	HAND BALL MOTHAI 1	49	20	14	1	5	596	469	127	0	0	-
3	BRESSUIRE HBC 1	48	20	14	0	6	684	560	124	0	0	-
4	NIORT HB SOUCHEEN 3	42	20	11	1	8	549	514	35	0	1	-
5	MONCOUTANT SAM 1	42	20	11	1	8	539	527	12	0	1	-
6	VAL D'EGRAY HB 1	40	20	12	1	7	511	497	14	0	1	4
7	LEZAY FRHB 2	39	20	9	1	10	533	512	21	0	0	-
8	COURLAY 2	36	20	8	0	12	486	529	-43	0	0	-
9	ENT. CHAURAY LA CRECHE 1	32	20	6	0	14	543	562	-19	0	0	-
10	CELLES SUR BELLE 2	25	20	4	1	15	474	556	-82	0	0	4
11	PRAHECQ HBC 2	21	20	1	0	19	372	673	-301	0	1	-
Excellence féminine												
	Equipes	Points	Joué	Gagné	Nul	Perdu	But+	But-	Diff	Forfait	Pén.	Pts pén.
1	SAINT SYMPHORIEN HBC 1	36	12	12	0	0	317	194	123	0	0	-
2	ENT. CHAURAY LA CRECHE 2	32	12	10	0	2	319	233	86	0	0	-
3	MONCOUTANT SAM 2	24	12	6	0	6	232	251	-19	0	0	-
4	LEZAY FRHB 2	22	12	5	0	7	244	260	-16	0	0	-
5	PAMPROUP USF 1	17	12	2	1	9	160	222	-62	0	0	-
6	VAL D'EGRAY HB 1	15	12	2	0	10	165	238	-73	1	0	-
7	AIRVAULT FAT 1	9	12	4	1	7	207	246	-39	0	0	12
Honneur masculine												
	Equipes	Points	Joué	Gagné	Nul	Perdu	But+	But-	Diff	Forfait	Pén.	Pts pén.
1	AIRVAULT FAT 1	36	12	12	0	0	341	248	93	0	0	-
2	SAINT MAIXENT HBCSM 1	27	12	9	1	2	339	270	69	0	0	4
3	BEAUVOIR CSB 1	23	12	5	2	5	258	275	-17	1	0	-
4	HAND BALL MOTHAI 2	22	12	5	0	7	314	307	7	0	0	-
5	MAULEON/CERIZAY 1	20	12	3	2	7	262	310	-48	0	0	-
6	MONCOUTANT SAM 2	19	12	3	1	8	252	295	-43	0	0	-
7	THOUARS UST 2	16	12	1	2	9	300	361	-61	0	0	-
Honneur féminine												
	Equipes	Points	Joué	Gagné	Nul	Perdu	But+	But-	Diff	Forfait	Pén.	Pts pén.
1	S.C. PARTHENAY/GATINE HB 1	21	8	6	1	1	234	172	62	0	0	-
2	HAND BALL MOTHAI 1	21	8	6	1	1	227	164	63	0	0	-
3	VAL DE BOUTONNE HBC 3	11	8	3	2	3	158	176	-18	1	0	4
4	COURLAY 1	11	8	1	1	6	133	183	-50	0	0	-
5	PRAHECQ HBC 1	10	8	1	1	6	161	218	-57	0	1	-
1e division masculine												
	Equipes	Points	Joué	Gagné	Nul	Perdu	But+	But-	Diff	Forfait	Pén.	Pts pén.
1	SAINT SYMPHORIEN HBC 1	34	12	11	0	1	435	241	194	0	0	-
2	VAL DE BOUTONNE HBC 1	29	12	8	1	3	354	304	50	0	0	-
3	NIORT HB SOUCHEEN 4	28	12	8	0	4	381	308	73	0	0	-
4	GATINE HANDBALL 1	21	12	5	1	6	255	295	-40	2	0	-
5	LEZAY FRHB 3	20	12	4	0	8	268	363	-95	0	0	-
6	COURLAY 3	19	12	4	0	8	283	340	-57	1	0	-
7	PAMPROUP USF 1	14	12	1	0	11	272	397	-125	0	0	-
1e division féminine												
	Equipes	Points	Joué	Gagné	Nul	Perdu	But+	But-	Diff	Forfait	Pén.	Pts pén.
1	LEZAY FRHB 3	16	6	5	0	1	98	69	29	0	0	-
2	BRESSUIRE HBC 1	14	6	4	0	2	136	113	23	0	0	-
3	CELLES SUR BELLE 2	10	6	2	0	4	81	104	-23	0	0	-
4	HANDBALL SUD GATINE 1	8	6	1	0	5	61	90	-29	0	0	-

2e division masculine												
	Equipes	Points	Joué	Gagné	Nul	Perdu	But+	But-	Diff	Forfait	Pén.	Pts pén.
1	HANDBALL SUD GATINE 1	24	10	7	0	3	267	227	40	0	0	-
2	BRESSUIRE HBC 2	22	10	6	0	4	251	211	40	0	0	-
3	VAL D'EGRAY HB 2	21	10	6	0	4	232	233	-1	1	0	-
4	THOUARS UST 3	18	10	4	0	6	231	221	10	0	0	-
5	AIRVAULT FAT 2	17	10	4	0	6	203	232	-29	1	0	-
6	HAND BALL MOTHAI 3	16	10	3	0	7	216	276	-60	0	0	-
-17 ans masculins - poule A												
	Equipes	Points	Joué	Gagné	Nul	Perdu	But+	But-	Diff	Forfait	Pén.	Pts pén.
1	LEZAY/CELLES 1	30	10	10	0	0	436	190	246	0	0	-
2	MONCOUTANT SAM 1	26	10	8	0	2	413	206	207	0	0	-
3	ENT. CHAURAY LA CRECHE 1	20	10	5	0	5	249	301	-52	0	0	-
4	THOUARS UST 1	18	10	4	0	6	281	337	-56	0	0	-
5	SAINT SYMPHORIEN HBC 1	14	10	2	0	8	225	364	-139	0	0	-
6	HAND BALL MOTHAI 1	12	10	1	0	9	169	375	-206	0	0	-
-17 ans masculins - poule B												
	Equipes	Points	Joué	Gagné	Nul	Perdu	But+	But-	Diff	Forfait	Pén.	Pts pén.
1	MONCOUTANT SAM 2	18	6	6	0	0	237	109	128	0	0	-
2	PAMPROUX USF 1	14	6	4	0	2	136	115	21	0	0	-
3	NIORT HB SOUCHEEN 1	9	6	2	0	4	141	172	-31	1	0	-
4	MAULEON 1	5	6	0	0	6	84	202	-118	1	0	-
-17 ans masculins - poule C												
	Equipes	Points	Joué	Gagné	Nul	Perdu	But+	But-	Diff	Forfait	Pén.	Pts pén.
1	PRAHECQ HBC 1	17	6	5	1	0	156	102	54	0	0	-
2	BRESSUIRE/COURLAY 1	13	6	3	2	1	159	153	6	1	0	-
3	S.C. PARTHENAY/VAL D'EGRAY 1	11	6	2	1	3	182	191	-9	0	0	-
4	VAL DE BOUTONNE HBC 1	5	6	0	0	6	119	170	-51	1	0	-
-17 ans féminines												
	Equipes	Points	Joué	Gagné	Nul	Perdu	But+	But-	Diff	Forfait	Pén.	Pts pén.
1	LENCLOITRE OL	27	10	8	1	1	305	166	139	0	0	-
2	MIGNE A UXANCES HB	26	10	8	0	2	269	172	97	0	0	-
3	ENT. CHAURAY LA CRECHE 1	24	10	7	0	3	262	174	88	0	0	-
4	VAL DE BOUTONNE HBC 1	23	10	6	1	3	300	204	96	0	0	-
5	PRAHECQ/LEZAY/CELLES 1	21	10	6	0	4	191	202	-11	0	1	-
6	BUXEROLLES HB 86	20	10	5	0	5	216	210	6	0	0	-
7	CHBHP AVANTON	20	10	4	2	4	214	213	1	0	0	-
8	HBC CHATELLERAULT	18	10	4	0	6	185	220	-35	0	0	-
9	CIVRAY US HB	17	10	3	1	6	167	251	-84	0	0	-
10	VIVONNE HB	11	10	1	0	9	106	280	-174	1	0	-
11	PAMPROUX USF 1	10	10	0	1	9	98	221	-123	1	0	-
-15 ans masculins - poule A												
	Equipes	Points	Joué	Gagné	Nul	Perdu	But+	But-	Diff	Forfait	Pén.	Pts pén.
1	VAL DE BOUTONNE HBC 1	30	10	10	0	0	323	220	103	0	0	-
2	CELLES SUR BELLE 1	24	10	7	0	3	313	187	126	0	0	-
3	VAL D'EGRAY HB 1	20	10	5	0	5	235	245	-10	0	0	-
4	HAND BALL MOTHAI 1	20	10	5	0	5	275	244	31	0	0	-
5	MONCOUTANT SAM 1	16	10	3	0	7	255	288	-33	0	0	-
6	COURLAY 1	10	10	0	0	10	148	365	-217	0	0	-
-15 ans masculins - poule B												
	Equipes	Points	Joué	Gagné	Nul	Perdu	But+	But-	Diff	Forfait	Pén.	Pts pén.
1	BRESSUIRE HBC 1	18	6	6	0	0	150	81	69	0	0	-
2	PRAHECQ HBC 1	12	6	3	0	3	132	122	10	0	0	-
3	AIRVAULT FAT 1	12	6	3	0	3	103	115	-12	0	0	-
4	MAULEON 1	6	6	0	0	6	74	141	-67	0	0	-

-15 ans masculins - poule C												
	Equipes	Points	Joué	Gagné	Nul	Perdu	But+	But-	Diff	Forfait	Pén.	Pts pén.
1	ENT. CHAURAY LA CRECHE 1	16	6	5	0	1	147	74	73	0	0	-
2	LEZAY FRHB 1	16	6	5	0	1	156	85	71	0	0	-
3	PAMPROUX USF 1	9	6	1	1	4	67	139	-72	0	0	-
4	CERIZAY COC 1	7	6	0	1	5	72	144	-72	0	0	-
-15 ans féminines - poule A												
	Equipes	Points	Joué	Gagné	Nul	Perdu	But+	But-	Diff	Forfait	Pén.	Pts pén.
1	SAINT SYMPHORIEN HBC 1	22	8	7	0	1	118	81	37	0	0	-
2	MONCOUTANT SAM 1	18	8	5	0	3	149	88	61	0	0	-
3	VAL DE BOUTONNE HBC 1	18	8	6	0	2	134	73	61	0	2	-
4	COURLAY 1	11	8	2	0	6	76	138	-62	1	0	-
5	PRAHECQ HBC 1	8	8	0	0	8	100	197	-97	0	0	-
-15 ans féminines - poule B												
	Equipes	Points	Joué	Gagné	Nul	Perdu	But+	But-	Diff	Forfait	Pén.	Pts pén.
1	CELLES SUR BELLE 1	30	10	10	0	0	196	78	118	0	0	-
2	LEZAY FRHB 1	26	10	8	0	2	147	112	35	0	0	-
3	VAL D'EGRAY HB 1	22	10	6	0	4	133	95	38	0	0	-
4	AIRVAULT FAT	15	10	3	0	7	87	125	-38	1	0	-
5	PAMPROUX/ST MAIXENT 1	14	10	2	0	8	85	160	-75	0	0	-
6	ENT. CHAURAY LA CRECHE 1	10	10	1	0	9	74	152	-78	1	1	-
-13 ans masculins - poule A												
	Equipes	Points	Joué	Gagné	Nul	Perdu	But+	But-	Diff	Forfait	Pén.	Pts pén.
1	NIORT HB SOUCHEEN 1	30	10	10	0	0	480	142	338	0	0	-
2	CELLES SUR BELLE 1	25	10	7	1	2	268	187	81	0	0	-
3	SAINT SYMPHORIEN HBC 1	21	10	5	1	4	222	199	23	0	0	-
4	THOUARS UST 1	20	10	5	0	5	215	193	22	0	0	-
5	MAULEON 1	12	10	1	0	9	117	330	-213	0	0	-
6	PRAHECQ HBC 1	12	10	1	0	9	87	338	-251	0	0	-
-13 ans masculins - poule B												
	Equipes	Points	Joué	Gagné	Nul	Perdu	But+	But-	Diff	Forfait	Pén.	Pts pén.
1	ENT. CHAURAY LA CRECHE 1	27	10	8	1	1	243	144	99	0	0	-
2	NIORT HB SOUCHEEN 2	26	10	8	0	2	269	216	53	0	0	-
3	SAINT MAIXENT HBCSM 1	23	10	6	1	3	235	131	104	0	0	-
4	VAL DE BOUTONNE HBC 1	20	10	5	0	5	208	202	6	0	0	-
5	MONCOUTANT SAM 1	14	10	2	0	8	143	250	-107	0	0	-
6	VAL D'EGRAY HB 1	10	10	0	0	10	132	287	-155	0	0	-
-13 ans masculins - poule C												
	Equipes	Points	Joué	Gagné	Nul	Perdu	But+	But-	Diff	Forfait	Pén.	Pts pén.
1	S.C. PARTHENAY HANDBALL 2	27	10	8	1	1	291	197	94	0	0	-
2	SAINT MAIXENT HBCSM 2	23	10	6	1	3	216	176	40	0	0	-
3	PAMPROUX USF 1	22	10	6	0	4	240	207	33	0	0	-
4	HAND BALL MOTHAI 1	18	10	4	0	6	250	231	19	0	0	-
5	S.C. PARTHENAY HANDBALL 1	18	10	3	2	5	203	238	-35	0	0	-
6	BRESSUIRE HBC 1	12	10	1	0	9	149	300	-151	0	0	-
-13 ans féminines												
	Equipes	Points	Joué	Gagné	Nul	Perdu	But+	But-	Diff	Forfait	Pén.	Pts pén.
1	SAINT SYMPHORIEN HBC 1	27	10	8	1	1	174	87	87	0	0	-
2	THOUARS UST 1	26	10	8	0	2	194	101	93	0	0	-
3	CELLES SUR BELLE 1	22	9	6	1	2	216	146	70	0	0	-
4	ENT. CHAURAY LA CRECHE 1	16	10	3	0	7	99	202	-103	0	0	-
5	COURLAY 1	15	9	3	0	6	140	150	-10	0	0	-
6	VAL DE BOUTONNE HBC 1	7	10	0	0	10	83	220	-137	3	0	-

-11 ans mixtes Poule A

	Equipes	Points	Joué	Gagné	Nul	Perdu	But+	But-	Diff	Forfait	Pén.	Pts pén.
1	PRAHECQ HBC 1	20	7	6	1	0	155	81	74	0	0	-
2	THOUARS UST 1	18	7	5	1	1	102	65	37	0	0	-
3	NIORT HB SOUCHEEN 1	17	7	5	0	2	132	68	64	0	0	-
4	LEZAY FRHB 1	15	7	4	1	2	109	77	32	1	0	-
5	SAINT MAIXENT HBCSM 1	12	7	2	1	4	106	117	-11	0	0	-
6	CELLES SUR BELLE 1	11	7	2	0	5	91	107	-16	0	0	-
7	SAINT SYMPHORIEN HBC 1	11	7	2	0	5	80	129	-49	0	0	-
8	CERIZAY COC 1	7	7	0	0	7	29	160	-131	0	0	-

-11 ans mixtes Poule B

	Equipes	Points	Joué	Gagné	Nul	Perdu	But+	But-	Diff	Forfait	Pén.	Pts pén.
1	HAND BALL MOTHASIS 1	14	6	4	0	2	87	61	26	0	0	-
2	MAULEON 1	13	6	4	0	2	48	56	-8	1	0	-
3	NIORT HB SOUCHEEN 2	13	5	4	0	1	65	43	22	0	0	-
4	VAL DE BOUTONNE HBC 1	11	5	3	0	2	76	70	6	0	0	-
5	PRAHECQ HBC 2	10	6	2	0	4	47	85	-38	0	0	-
6	ENT. CHAURAY LA CRECHE 1	9	5	2	0	3	76	52	24	0	0	-
7	AIRVAULT FAT 1	5	5	0	0	5	37	69	-32	0	0	-

-11 ans mixtes Poule C

	Equipes	Points	Joué	Gagné	Nul	Perdu	But+	But-	Diff	Forfait	Pén.	Pts pén.
1	MONCOUTANT SAM 2	15	5	5	0	0	150	27	123	0	0	-
2	MONCOUTANT SAM 1	13	5	4	0	1	49	53	-4	0	0	-
3	LEZAY FRHB 2	11	5	3	0	2	76	44	32	0	0	-
4	VAL D'EGRAY HB 1	9	5	2	0	3	39	47	-8	0	0	-
5	PAMPROUX USF 1	6	5	1	0	4	21	98	-77	1	0	-
6	COURLAY 1	5	5	0	0	5	28	94	-66	0	0	-

BILAN DE LA COMMISSION DES CONTRIBUTIONS MUTUALISEES DES CLUBS AU DEVELOPPEMENT (CMCD)

Présidente : Isabelle MARQUET

Cette saison, il est à noter qu'aucun club n'est pénalisé dans les domaines :

- technique (diplôme d'entraîneur)
- sportif (équipe jeune)

Par contre, un grand nombre de clubs ne sont pas en règle avec l'arbitrage. Les contraintes supplémentaires votées à l'AG de Lezay en juin dernier n'ont pas été intégrées par les clubs en particulier par rapport au nombre de stages obligatoires à effectuer pour qu'un arbitre soit validé.

En janvier, les clubs avaient reçu un bilan à mi-saison les informant du nombre d'arbitrages effectués à mi-saison par rapport à leur quota aussi bien en JA qu'en arbitre senior. A ce moment-là, nous n'avions pas rappelé l'obligation de participer aux stages de formation. En effet, la situation n'était pas alarmante car il restait à minima 2 stages par grade. Ces stages ont lieu le samedi. Certains ont été annulés faute de participants.

Malgré la relance du comité sur cette obligation en 2^{ème} partie de saison, certains clubs se voient pénalisés et leur montée remise en question.

A nous de nous interroger :

- sur la communication de la commission en janvier lors du bilan de mi-saison : le rappel des stages n'avait pas été fait.
- sur l'intérêt de durcir les obligations si l'on veut développer l'arbitrage : que mettre en place pour motiver les arbitres ? Et surtout les garder, sachant que souvent ils jouent ou/et coachent en plus d'arbitrer.
- sur le manque de motivation et d'implication des arbitres pour la formation en stage : jour et lieu des stages, contenus...

Conscient des difficultés rencontrées au niveau de l'arbitrage, le comité a créé un poste à mi-temps (conventionné avec la ligue) consacré aux directeurs de jeu. Les clubs ont compris l'importance d'avoir des équipes de jeunes et des entraîneurs formés, faisons en sorte maintenant de faire le même effort au niveau de l'arbitrage.

La présidente,
Isabelle MARQUET

RECAPITULATIF DES CMCD PAR CLUB / SECTION / SOCLE / TOTAL SEUILS

Clubs	Niveau	Section	Sportive	Arbitrage	J.A.	Quota	Technique	Total seuils	Total en Pts	Total en €
2279039 - AIRVAULT FAT	HD	MASCULIN	oui	oui	oui	oui	oui	oui		
2279039 - AIRVAULT FAT	ED	FEMININ	oui	oui	non	non	oui	non	-12	345,00 €
2279038 - BEAUVOIR CSB	HD	MASCULIN	oui	oui	oui	oui	oui	oui		
2279037 - BRESSUIRE HCB	Exempt	FEMININ								
2279037 - BRESSUIRE HCB	HD	MASCULIN	oui	oui	oui	oui	oui	oui		
2279004 - CELLES SUR BELLE	PN/ED	MASCULIN	oui	oui	oui	oui	oui	non	-4	115,00 €
2279004 - CELLES SUR BELLE	N1/HF	FEMININ	oui	oui	oui	oui	oui	oui		
2279005 - CERIZAY COC	Exempt	MASCULIN								
2279005 - CERIZAY COC	Exempt	FEMININ								
2279027 - CHAURAY / LA CRECHE ECLC	ED	MASCULIN	oui	oui	oui	oui	oui	oui		
2279027 - CHAURAY / LA CRECHE ECLC	PN/ED	FEMININ	oui	oui	oui	oui	oui	oui		
2279028 - COURLAY HBC	ER	MASCULIN	oui	oui	oui	oui	oui	oui		
2279028 - COURLAY HBC	ED	FEMININ	oui	oui	oui	oui	oui	oui		
2279046 - GATINE HB	HD	MASCULIN	oui	oui	oui	oui	oui	oui		
2279046 - GATINE HB	Exempt	FEMININ								
2279029 - LA MOTHE ST HERAY HBM	ED	MASCULIN	oui	oui	oui	oui	oui	oui		
2279029 - LA MOTHE ST HERAY HBM	ED	FEMININ	oui	oui	oui	oui	oui	oui		
2279015 - MAULEON HB	HD	MASCULIN	oui	oui	oui	oui	oui	oui		
2279016 - MONCOUTANT SAM	ED	MASCULIN	oui	oui	oui	oui	oui	oui		
2279016 - MONCOUTANT SAM	N3/ED	FEMININ	oui	oui	oui	oui	oui	oui		
2279001 - NIORT HBS	N3	MASCULIN	oui	oui	oui	oui	oui	oui		
2279017 - PAMPROUX USF	HD	MASCULIN	oui	oui	oui	oui	oui	oui		
2279017 - PAMPROUX USF	ED	FEMININ	oui	oui	oui	oui	oui	oui		
2279018 - PARTHENAY SC	ED	MASCULIN	oui	oui	oui	oui	oui	oui		
2279018 - PARTHENAY SC	HD	FEMININ	oui	oui	oui	oui	oui	oui		
2279045 - ST. MAIXENT HBCSM	HD	MASCULIN	oui	oui	oui	non	oui	oui	-4	115,00 €
2279040 - ST SYMPHORIEN	1ERE DIV	MASCULIN	oui	oui	oui	oui	oui	oui		
2279040 - ST SYMPHORIEN	ED	FEMININ	oui	oui	oui	oui	oui	oui		
2279048 - SUD GATINE HB	1ERE DIV	MASCULIN	oui	oui	oui	oui	oui	oui		
2279048 - SUD GATINE HB	Exempt	FEMININ								
2279023 - THOUARS USTHB	HR	MASCULIN	oui	oui	oui	oui	oui	oui		
2279023 - THOUARS USTHB	ER	FEMININ	oui	oui	oui	oui	oui	oui		
2279002 - VAL DE BOUTONNE	1ERE DIV	MASCULIN	oui	oui	oui	oui	oui	oui		
2279002 - VAL DE BOUTONNE	N1/HF	FEMININ	oui	oui	oui	oui	oui	non	-4	115,00 €
2279043 - VAL D'EGRAY	ED	MASCULIN	oui	oui	oui	non	oui	oui	-4	115,00 €
2279043 - VAL D'EGRAY	ED	FEMININ	oui	oui	oui	oui	oui	oui		
										805,00 €
		Non rempli								
Socle Sportive		0%								
Socle Arbitrage		0%								
Socle J.A.		3%								
Quota		8%								
Socle Technique		0%								
Total Seuil		8%								

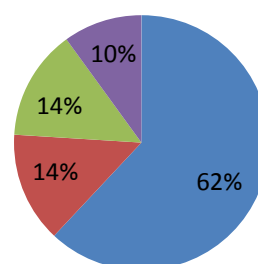
BILAN DE LA COMMISSION DES QUALIFICATIONS

Deux fois plus d'anomalies recensées que la saison passée. Les clubs oublient de faire la vérification de la FdMe et/ou ne tiennent pas compte des remarques pensant qu'il s'agit d'une erreur.

Date du match	Club	Catégorie	Joueur (euse)	Motif
21/09/2013	Lezay	EM	Raffoux	Non qualifié(e)
22/09/2013	Val de Boutonne	HF	Auger	Non qualifié(e)
25/09/2013	Gâtine HB	CDS	2 joueurs	Non qualifié(e)
05/10/2013	Val d'Egray	EM	Giraud	Non qualifié(e)
07/12/2013	Pamproux	-11M	Billaud	Non qualifié(e)
07/12/2013	Pamproux	-13M	Rousseau	Non qualifié(e)
12/10/2013	Chauray LC	-15F	Chevallereau	Non qualifié(e)
12/10/2013	Chauray LC	-17F	Mauguin	Non qualifié(e)
12/10/2013	Lezay	-11M	Marquet	Non qualifié(e)
12/10/2013	Lezay	-11M	Pls joueurs	Non qualifié(e)
12/10/2013	Lezay	-15M	Pls joueurs	Non qualifié(e)
12/10/2013	Parthenay	-13M	Baritoux	Non qualifié(e)
12/10/2013	Val de Boutonne	-15F	Grellier	Non qualifié(e)
26/10/2013	Chauray LC	-15M	Branger	Non qualifié(e)
26/10/2013	La Mothe	CDS	Pls joueuses	Plus de 3 licences B
26/10/2013	Parthenay	-13M	Pls joueurs	Non qualifié(e)
27/10/2013	Parthenay	-13M	Decock	Non qualifié(e)
09/11/2013	Celles s/ Belle	-13M	Potier	Non qualifié(e)
09/11/2013	Thouars	1 ^{ère} DIV	Garcia-Leite	A participé à 2 rencontres
16/11/2013	Niort HBS	EM	Pls joueurs	Plus de 3 licences B
16/11/2013	Thouars	-13M	Guyochet	Non licencié(e)
23/11/2013	Pamproux	-13M	Proust	Non qualifié(e)
23/11/2013	Thouars	-13M	Brechault	Non qualifié(e)
02/02/2014	Prahecq	-17F	Baranger	Non licencié(e)
08/02/2014	Prahecq	HF	Baranger	Non licencié(e)
15/02/2014	Prahecq	EM	Barrault	Joueur(euse) brûlé(e)es
29/03/2013	Chauray LC	-15F	Rodrigues	Joueur(euse) brûlé(e)es
12/04/2014	Val de Boutonne	-15F	Pls joueuses	Joueur(euse) brûlé(e)es
10/05/2014	Val de Boutonne	-15F	Pls joueuses	Joueur(euse) brûlé(e)es
30/05/2014	Moncoutant	EM	Servant	A participé à 2 rencontres

Le contrôle des anomalies a été effectué par Anita Doyen et Sandra Poirier.

■ Non qualifiés ■ Non licenciés
■ Joueurs brûlés ■ Autres



BILAN DE LA COMMISSION ARBITRAGE

Président : Yann GUENOLE

ETAT DES LIEUX _____

Notre comité compte 210 arbitres licenciés qui se décomposent comme suit :

Groupe	2013-2014	2012-2013
Pré JA	36	18
JA Club	81	72
JA Dept	8	13
D 1	30	36
D 2	29	24
Total Comité 79	184	163
G 3	2	2 (G4)
R 1	8	}.....
R 2	4	}.. 20 (total)
R 3	3	}.....
R 4	6	}.....
JA Rég.	3	6
Total Ligue	26	28
Total général	210	191

DÉSIGNATION _____

Nous avons enregistré :

- ✓ 668 rencontres Adultes Dept. désignées pour 676 matchs Adultes arbitrés
- ✓ 1095 matchs Jeunes Dept. arbitrés
- ✓ 54 refus ont été enregistrés

OBSERVATIONS D'ARBITRES _____

Au 30/04/2014, nous avons réalisé 11 suivis répartis, sur 5 solos et 6 binômes, pour 6 juges arbitres observateurs.

LABELS ECOLE D'ARBITRAGE _____

9 clubs ont déposé un dossier de labellisation (contre 6 la saison dernière) :

- ✓ 2 clubs ont obtenu le label ARGENT (Lezay et Prahecq)
- ✓ 7 clubs ont obtenu le label BRONZE (Celles, Niort, Moncoutant, Bressuire, Thouars, Chauray La Crèche et La Mothe)

BILAN DE LA FORMATION D'ARBITRES _____

STAGE	DATE	LIEU	Nbre Stagiaires	Nbre d'Heures
OBLIGATAIRE	01/09/2013	MONCOUTANT	26	91:00:00
	07/09/2013	THOUARS	12	42:00:00
	14/09/2013	PAMPROUX	22	77:00:00
	08/09/2014	PRAHECQ	14	49:00:00
Total OBLIGATAIRE			74	259:00:00
<i>Saison 2012-2013</i>			<i>72</i>	<i>252:00:00</i>

D1	19/10/2013	CELLES	3	7:30:00
	15/02/2014	MONCOUTANT	15	41:15:00
	19/04/2014	PAMPROUX	3	00:00:00
	17/05/2014	MONCOUTANT	0	00:00:00
	07/06/2014	COURLAY	2	
Total D1			21	48:45:00
<i>Saison 2012-2013</i>			51	168:15:00
D2	16/11/2013	CHAMPDENIERS	10	30:00:00
	03/05/2014	PARTHENAY	4	14:00:00
	07/06/2014	COURLAY	8	22:30:00
Total D2			24	66:30:00
<i>Saison 2012-2013</i>			11	33:00:00
D3	13/10/2013	COMITE	8	24:00:00
	02/11/2013	PRAHECQ	8	24:00:00
	24/11/2013	BRESSUIRE	7	21:00:00
	15/12/2013	COMITE	10	30:00:00
Total D3			33	99:00:00
<i>Saison 2012-2013</i>			34	102:00:00
JA	20/10/2013	MONCOUTANT	12	42:00:00
	26/01/2014	CELLES	10	60:00:00
	16/03/2014	CERIZAY	14	84:00:00
Total JA			36	186:00:00
<i>Saison 2012-2013</i>			61	192:00:00
Total Saison 2013-2014 pour 18 stages			188	659 :15 :00
<i>Total Saison 2012-2013 pour 17 stages</i>			229	747:15:00

Commentaires :

- *Stages D1 :*
Stage annulé à Pamproux faute de participants (3 inscrits)
Stage annulé à Moncoutant (finales Coupe 79) faute d'intervenants
- *Stages D2 :*
Sur le stage de COURLAY, convocation des arbitres D2 et D1, afin de respecter les informations indiquées dans le mémento.
- *Stages D3 :*
1 stage supplémentaire a été organisé ainsi qu'une partie plus « pratique » mise en place. Sur 13 inscrits, 9 stagiaires ont validé leur examen final.
- *La CDA a dispensé environ 660 heures de formation, toutes catégories confondues, pour 188 stagiaires, sur 18 stages.*

FORMATION UNSS _____

Journée départementale le mercredi 15 janvier 2014 à Moncoutant.

Jeunes officiels présents :

- Dorian ROUDHAF Champdeniers
- Nolan ROUDHAF Champdeniers

- Antoine RICARD Champdeniers
- Damien GILBERT Champdeniers
- Malvina DUBIN Champdeniers
- Clovis DUBRULLE Champdeniers
- Grégoire BACHE Moncoutant
- Fiona MIMAULT Moncoutant
- Armance DEBORDE Moncoutant
- Milo ROUX Moncoutant
- Théo MOREAUX Moncoutant
- Adèle GABARD Moncoutant
- Rémi DINET Moncoutant
- Léa BAUDOUIN Moncoutant

Formateur Comité Handball 79 :

- Frédéric GUIRAO Technicien Arbitrage

Professeur d'EPS présent :

- Néant

Bilan de la journée :

Outre les conditions d'accueil et le manque de participation des professeurs d'EPS, les jeunes officiels ont été évalués sur les connaissances et sur la pratique. Les jeunes sont livrés à eux-mêmes tout au long de la journée.

Le niveau des J.O est variable entre les handballeurs « club » et les handballeurs UNSS. Le public de Moncoutant est de niveau académique, quant à celui de Champdeniers de niveau départemental.

Le principal point faible est la prise de décision. Les JO voient les fautes, mais n'osent pas prendre la décision.

Il va falloir réfléchir à un autre mode de fonctionnement car certains n'avaient jamais arbitré et le manque d'implication des professeurs d'EPS n'aide pas dans l'apprentissage.

Le président,
Yann GUENOLE

BILAN DE LA COMMISSION TECHNIQUE

Président : Renald RAMEDACE

GENERATION 2000 GARCONS _____

Encadrement : Fabien Durand, Géraldine Baritoux, Wilfrid Dubreuil, Antoine Passeron.

Résultats du 1^{er} tour national des Intercomités du 1^{er} décembre 2013 :

Rencontres

Lot-et-Garonne 27 - 9 Deux-Sèvres
Deux-Sèvres 18 - 28 Aveyron
Deux-Sèvres 31 - 27 Haute-Vienne

Classement

1. Lot-et-Garonne
2. Aveyron
3. Haute-Vienne
4. **Deux-Sèvres**

Résultats du 2^{ème} tour national des Intercomités du 30 mars 2014 :

Rencontres

Allier 21 - 25 Deux-Sèvres
Deux-Sèvres 24 - 19 Yonne
Deux-Sèvres 16 - 26 Cher

Classement

1. Cher
2. **Deux-Sèvres**
3. Yonne
4. Allier

Résultats du 3^{ème} tour national des Intercomités du 18 mai 2014 :

Rencontres

Deux-Sèvres 22 - 17 Indre
Deux-Sèvres 19 - 26 Dordogne /Périgord
Deux-Sèvres 19 - 29 Vendée

Classement

1. Dordogne/Périgord
2. Vendée
3. **Deux-Sèvres**
4. Indre

9 joueurs convoqués au stage territorial de détection et de formation initiale et inter-ligues :

- Nés en 99 :
 - Antoine Lamothe (Lezay)
 - Florian Brillouet (Niort HBS)

- Nés en 2000 :
 - Etienne Gasnier (Val de Boutonne)
 - Victor Rossard (Celles S/ Belle)
 - Hugo Madier (Celles S/ Belle)
 - Paul Romer (Niort HBS)
 - Nicolas Daubert (Niort HBS)
 - Corentin Deboeuf (Niort HBS)
 - Rémy Lantier (Niort HBS - mutation de Val de Boutonne raison filière 79)
 - Milo Roux (Moncoutant)

10 joueurs postulant au PER / Pôle espoir, lycée du Bois d'Amour à Poitiers :

- Etienne Gasnier (Val de Boutonne)
- Fedelin Migaud (Val de Boutonne)
- Jerome Drochon (Val de Boutonne)
- Hugo Madier (Celles-Belle)

- Antoine Lamothe (Lezay)
- Guillaume Pain (Lezay)
- Corentin Deboeuf (Niort HBS)
- Remy Lantier (Niort HBS)
- Milo Roux (Moncoutant)
- Tom Joulin (Val d'Egray)

Dans le groupe masculin, 2 joueurs étaient de la génération 2001 et on été pré-déecté par la ligue :

- Colin Dehon (Chauray LC)
- Swan Lebot (Chauray LC)

Cette saison, 8 joueurs étaient au PER/Pôle :

Erwan Brunet et Luc Pralong (GB), Hugo Kamtchop-Baril (pivot), Romain Gouraud (ALD), Edouard Bonnet (ARD-ALD), Antoine Rivaud (pivot), Rémy Descourtieux (ARL-DC), Florian Brillouet (pivot).

2 joueurs ont toujours évolué en National senior et 1 occasionnellement, 3 en Pré-nationale et les 3 autres dans l'équipe filière 79.

Hugo Kamtchop-Baril (sélections nationales juniors) va muter au club de LNH Cesson-Rennes (centre de formation).

GENERATION 2000 FILLES

Encadrement : Sylvain Marquet, Gaël Priet, Renald Ramedace.

Résultats du 1^{er} tour national des Intercomités du 1^{er} décembre 2013 :

Rencontres

Indre 12 – 21 Deux-Sèvres
Yvelines 28 – 16 Deux-Sèvres
Deux-Sèvres 9 – 18 Dordogne/Périgord

Classement

1. Yvelines
2. Dordogne/Périgord
- 3. Deux-Sèvres**
4. Indre

Résultats du 2^{ème} tour national des Intercomités du 30 mars 2014 :

Le comité de l'Indre a déclaré forfait sur ce tour.

Rencontres

Vendée 16 – 14 Deux-Sèvres
Charente-Maritime 15 – 25 Deux-Sèvres

Classement

1. Vendée
- 2. Deux-Sèvres**
3. Charente-Maritime

Résultats du 3^{ème} tour national des Intercomités du 17/18 mai 2014 :

Rencontres

Oise 18 – 12 Deux-Sèvres
Deux-Sèvres 20 – 22 Sarthe
Eure-et-Loir 17 – 17 Deux-Sèvres

Classement

1. Eure-et-Loir
2. Oise
3. Sarthe
- 4. Deux-Sèvres**

8 joueuses convoquées au stage territorial de détection et de formation initiale :

- Laure Millerand (Celles S/ Belle)
- Clélia Chalet (Celles S/ Belle)
- Manon Gouraud (Celles S/ Belle)
- Léa Baudouin (Moncoutant)
- Chloé Stol (Lezay)
- Fanny Lionnard (Celles S/ Belle)
- Jeanne Guérit (Celles S/ Belle)
- Ophélie Sourice (Moncoutant)

11 joueuses postulant au Pôle espoir, lycée Marguerite de Valois à Angoulême :

- Laure Millerand (Celles S/ Belle)
- Clélia Chalet (Celles S/ Belle)
- Manon Gouraud (Celles S/ Belle)
- Léa Baudouin (Moncoutant)
- Chloé Stol (Lezay)
- Fanny Lionnard (Celles S/ Belle)
- Maéva Bizard (St Symphorien)
- Gwendoline Tacheron (Lezay)
- Astrid Maingaud (Celles S/ Belle)
- Maryon Hamel (Prahecq)
- Zelda Galas (Thouars)

Dans le groupe féminin, 4 joueuses étaient de la génération 2001 :

- Julie Rassinoux (Chauray LC)
- Adèle Semelier (Niort HBS)
- Yuna Guénolé (Prahecq)
- Alicia Coindeau (Celles S/ Belle)

⇒ La coordination a été effectuée par Sylvain Marquet et Fabien Durand.

DETECTION 2001 ET 2002 F/G _____

La commission technique a effectué une détection les 16 et 17 novembre sur les journées 2 et 3 pour les filles et 3 et 4 pour les garçons des phases de brassages puis, une autre détection a été réalisée le 16 mars pour voir (ou revoir) des joueurs dans l'objectif du 100% détection.

Filles

Nombre de clubs présents : 6

Nombre de clubs absents : 0

Nombre de 2001 et 2002 F détectées : 66 sur 66

Garçons

Nombre de clubs présents : 13

Nombre de clubs absents : 2

Nombre de 2001 et 2002 G détectés : 117 sur 117

La commission technique remercie les clubs de Bressuire, Lezay, Niort, Pamproux et Thouars pour leur accueil et la mise à disposition de leurs salles pour la détection.

A la suite de ces détections, la Commission Technique a mis en place une planification de stages par groupe pour préparer les Interdépartementaux des 24 et 25 mai 2014.

A noter également que la commission technique s'est engagée au même titre que le comité dans le PDFT (parcours de détection et de formation territoriale) dont l'un des objectifs est le 100% détection.

Encadrement de la sélection 2001 filles : Sylvain Marquet, Manuel Gasnier, Renald Ramedace, Carmen Bucur.

Encadrement de la sélection 2001 garçons : Géraldine Baritoux, Fabien Durand, Jérémie Legros.

Date	Intitulé	Lieu
16 et 17/11/2013	Stage	(F) Niort (M) La Mothe
19/01/2014	Stage	(F) Niort (M) Bressuire
9/02/2014	Stage	(F) Pamproux (M) Moncoutant
16/03/2014	Stage et détection	(F) Niort (M) Thouars
6/04/2014	Stage	(F) Moncoutant (M) Niort
26 et 27/04/2014	Stage	(F) (M) Bressuire
23/05/2014	Stage	(M) Niort
24 et 25/05/2014	Interdépartementaux	(F) (M) Chasseneuil sur Bonniere

⇒ La coordination a été effectuée par Sylvain Marquet et Fabien Durand.

La commission technique remercie les clubs pour la mise à disposition de leurs salles.

FORMES DE JEU -13 ANS _____

- 3 tiers temps de 15 min chacun
- 2 TTO par équipe et par match
- Engagement : milieu du terrain

1^{er} tiers-temps :

5 contre 5

Défense : dispositif aligné, système homme à homme

Attaque : doit permettre de voir des tirs aux ailes, des tirs de loin, et éventuellement du pivot

2^{ème} tiers-temps :

6 contre 5 en attaque

Un attaquant en chasuble spécifique (joker) ne défend pas en repli défensif ou en défense placée. Il se place sur l'intersection ligne médiane touche côté banc (zone de changement) et peut entrer en jeu dès que le joker adverse est sorti. Une fois la balle perdue par son équipe en attaque placée, le joker doit sortir en courant et ne plus faire action de jeu. La table de marque sera juge d'un éventuel comportement antisportif délibéré du joker qui doit quitter le terrain (sortie en marchant, participation effective à la défense...).

Défense : dispositif libre, système : adapté à une infériorité numérique

Attaque : doit permettre de voir le jeu dans les espaces libres (intervalles), la relation passeur-réceptionneur dans un espace réduit, l'exploitation du surnombre.

3^{ème} tiers-temps :

6 contre 6

Défense : dispositif étagé et système homme à homme pour les garçons et système zone pour les filles.

Attaque : doit permettre le jeu dans un espace réduit, manœuvre et savoir-faire individuels, jeu sans ballon.

INTERDÉPARTEMENTAUX _____

Génération 2001 garçons

Encadrement de la sélection 2001 garçons : Géraldine Baritoux, Jérémie Legros, Fabien Durand

Résultats des Interdépartementaux du 24/25 mai 2014 à Chasseneuil-sur-Bonnieure :

Rencontres

Deux-Sèvres 31 - 32 Vienne
Charente 33 - 17 Deux-Sèvres
Charente-Maritime 23 - 22 Deux-Sèvres

Classement

1. Charente
2. Charente-Maritime
3. Vienne
4. **Deux-Sèvres**

Joueurs ayant participé à cette compétition : Bénichou Léo, Berthonneau Loris, Bourgeois Emile, Dehon Colin, Dumontaux Oscar, Galas Noé, Lebot Swan, Mercier Stéphane, Nocquet Paul, Piet Hugo, Pin Geoffroy, Quentin Victor, Rivaud Julien, Sourice Tristan.

Génération 2001 filles

Encadrement : Sylvain Marquet, Manuel Gasnier, Renald Ramedace, Carmen Bucur.

Résultats des Interdépartementaux du 25/26 mai 2013 à Chasseneuil-sur-Bonnieure :

Rencontres

Deux-Sèvres 21 - 23 Vienne
Charente 19 - 14 Deux-Sèvres
Charente-Maritime 19 - 14 Deux-Sèvres

Classement

1. Charente
2. Charente-Maritime
3. Vienne
4. **Deux-Sèvres**

Joueuses ayant participé à cette compétition : Barki Maria, Benetreau Mahaut, Berton Pauline, Chauveau Alizée, Ecarlat Alice, Gallou Céline, Gazeau Fantine, Girard Adèle, Moreau Armelle, Papot Camille, Ragot Inès, Ramedace Mézuela, Rouméas Océane, Sonko-Miet Maylie.

⇒ La coordination a été effectuée par Sylvain Marquet et Fabien Durand.

OPTION EPS _____

Au lycée Paul Guérin à Niort.

L'option est ouverte à tous y compris aux élèves hors carte scolaire avec un accompagnement de l'équipe éducative du lycée.

CENTRE DE PERFECTIONNEMENT SPORTIF (C.P.S.) _____

- *Dans le Sud*

➤ **Garçons :**

Le mardi de 18 h 45 à 20 h 15 salle omnisports de Souché à Niort avec Fabien Durand.

➤ **Filles :**

Le mercredi de 19 h 00 à 20 h 30 salle de l'IUFM avec Sylvain Marquet.

- *Dans le Nord*

➤ **Mixte :**

Tous les mercredis à Moncoutant de 18 h 00 à 19 h 30 avec Renald Ramedace.

GENERATIONS 2000 ET 2001 _____

- *Dans le Nord*

➤ **Mixte :** une bonne représentation du club de Moncoutant et, depuis mars, des garçons de Thouars (3), Mauléon (1), Bressuire(2), Parthenay(3) viennent plus régulièrement. Le travail est le même que dans le sud. On harmonise aux mieux les contenus pour ne pas avoir trop de différences quand les enfants se retrouvent en stage.

- *Dans le Sud*

➤ **Garçons :**

Sur les CPS, la formation du joueur a été privilégiée et le technico-tactique (dialectique projet fédéral jeune masculin) sur les stages.

➤ **Filles :**

Génération 2000 :

Les CPS pour cette génération ont eu lieu jusqu'à la fin de la saison pour l'ensemble du groupe. Fréquentation n'a pas été régulière : entre 7 et 9 joueuses. Les clubs représentés sont : Niort HBS, Lezay, Celles sur Belle, et Chauray/La Crèche. Les conditions de travail ont favorisé le travail individualisé

Génération 2000/2001 :

Les CPS ont eu lieu depuis le mois de Mars. La fréquentation est de 10 à 14 filles. Les clubs représentés sont Chauray/La Crèche, Saint Symphorien, Lezay. Tous les postes sont représentés y compris gardienne.

FORMATION DE L'ADS DU COMITE _____

Sylvain Marquet a suivi le colloque des CTF.

**Fréquentation des stages de formation
par les cadres inscrits cette saison**

Nom/prénom	Club	Volume horaire	Projet rendu	Observation de séance	Suiveur	Validation
BOURCEREAU LAURENCE	NIORT HBS	ok	ok	ok	Sylvain	ok
BUCUR CARMEN	MONCOUTANT	ok	ok	A déterminer	Sylvain	
DAILLY MANUEL	NIORT HBS	ok	ok	18-avr	Sylvain	ok
FROQUET THOMAS	NIORT HBS	ok	ok	ok	Isabelle	ok
GAZOUZ ADIL	VAL D'EGRAY	ok	ok	ok	Sylvain	
LAURENTIN STEPHANE	AIRVAULT	ok	ok	ok	Sylvain	
LELIEVRE JUSTINE	CHAURAY LC	demande de délai				
LEMAITRE BRUNO	VAL D'EGRAY	ok	ok	ok	Sylvain	
MARCELLY KEVIN	BRESSUIRE	ok	ok	A déterminer	Rénald	
MILLET JESSICA	VAL DE BOUTONNE	ok	ok	ok	Sylvain	ok
POUGET ADRIEN	AIRVAULT	ok	ok	ok	Sylvain	ok
THIBAUT SOPHIE	CHAURAY LC	non	non			
LANTIER FRANCOIS	VAL DE BOUTONNE	ok	ok	15-avr	Sylvain	ok
POEZAC'H SANDRA	VAL DE BOUTONNE	ok	ok	à déterminer	à déterminer	

Diplômes validés cette saison :

Laurence Bourcereau, Manuel Dailly, Thomas Froquet, François Lantier, Jessica Millet, Adrien Pouget, Ingrid Rioux, Sladjana Topic, Thierry Suyre.

FILIERE DEPARTEMENTALE MASCULINE _____

La saison a certes été longue mais récompense les changements mis en œuvre ces 9 derniers mois. Les qualifications passées avec beaucoup d'autorité malgré une préparation courte, le championnat a repris ses droits et le parcours des matches allers se déroule de la meilleure des manières avec en point d'orgue la victoire contre le « grand Poitiers », projet qui a été inspiré par le projet filière. Cependant, cette victoire acquise sur le plus petit des écarts, ne laissait aucune marge de manœuvre pour les matchs retours.

Sur la seconde phase, les blessures liées à toutes carrières sportives diminuent le groupe déjà en nombre limité. Le match retour contre Poitiers voit la filière garçon s'incliner de 7 longueurs. Pour les deux derniers matches l'équipe n'est plus maître de son destin et voit la qualification dépendante d'un sans faute de sa part sur les 2 dernières journées et d'une défaite du grand Poitiers.

Et c'est lors de la dernière journée que les garçons décrochent leur qualification en championnat de France, grâce à une dernière victoire contre le Gond-Pontouvre et celle du Territoire Atlantique (grand La Rochelle-Rochefort) face au grand Poitiers, alors que nos deux-sévriens avaient battu les maritimes lors du match précédent, dans une rencontre où le courage et la rigueur dans le projet de match ont permis de battre une équipe « confirmée ».

Un match nul et une seule défaite...une constance dans l'envie et la rigueur, des relations humaines fortes et saines, récompensent une préparation en août 2013 où légitimement beaucoup de questions se posaient...Au travail pour continuer à trouver et mettre en œuvre des réponses.

FILIERE DEPARTEMENTALE FEMININE _____

Cette saison était l'occasion de se confronter au championnat de France moins de 18 ans. Dans une première phase très relevée, l'apprentissage a été dur et la confrontation à la réalité du handball hors du Poitou-Charentes a mis les esprits à rude épreuve, mais le travail et une motivation toujours présente ont permis de préparer la seconde phase. La deuxième partie de saison a été riche en rebondissement dans une poule où tout le monde pouvait battre tout le monde. Ce contexte a permis au groupe de grandir et surtout d'apprendre à gérer des matches très serrés. La qualification pour les phases finales de challenge de France, synonyme de maintien a été acquise à une journée de la fin du championnat.

D'un point de vue sportif, les objectifs sont atteints, nous disputerons de nouveaux les championnats de France moins de 18 ans la saison prochaine. Les progrès individuels sont là, la cohésion collective aussi, il faut maintenant renouveler le groupe

Le club support de Celles sur Belle, tout comme Niort chez les garçons, cherche à intégrer pleinement cette équipe dans le projet sportif du club.

Le président,
Renald Ramedace

BILAN DE LA COMMISSION DISCIPLINE

Président : Michaël Odet

	Nom / Prénom	Club	Avertissement	Date(s) de suspension ferme	Effet	Date(s) de suspension avec sursis	Motif	La période probatoire est de	Pénalité financière
Dossier N° 1285	DUCROUX Mathieu	VAL D'EGRAY		1	4/5/6 avril 2014	1	Attitude anti-sportive	6 mois	67,50 €
Dossier N° 13541	GAUFFRETEAU Kévin	PAMPROUX				1	Attitude incorrecte	3 mois	22,50 €
Dossier N° 13542	BABIKIAN David	PRAHECQ				1	Attitude incorrecte	3 mois	22,50 €
Dossier N° 14069	BOURGEOIS Nicolas	MONCOUTANT		2	Saison 2014-2015	2	Attitude anti-sportive grossière	6 mois	135,00 €
Dossier N° 14070	DENOUES Christophe	GATINE HB		2	Saison 2014-2015	2	Attitude anti-sportive grossière	6 mois	135,00 €
Dossier N° 14071	ROBELIN Clément	ST SYMPHORIEN		3	Saison 2014-2015	3	Attitude anti-sportive grossière	6 mois	202,50 €
Dossier N° 14072	PONCELET Thibault	ST SYMPHORIEN	SANS SUITE						
Dossier N° 14073	PINEAU Valentin	GATINE HB		6	Saison 2014-2015	0	Violence	6 mois	270,00 €
Dossier N° 14074	DENOUES Jordan	GATINE HB	SANS SUITE						

BILAN DE LA COMMISSION DEVELOPPEMENT/MINIHAND

Présidente : Géraldine BARITAUX

OFFRES DE PRATIQUE

MINI-HANDBALL _____

La **catégorie -11 ans** était gérée par la COC pour l'organisation du championnat et par la commission technique pour les formes de jeu mises en place (se référer aux bilans des commissions concernées).

Les enfants de la **catégorie -9 ans** ont participé à 8 regroupements : 6 tournois géographiques à 3/4 clubs (16/11/2013 - 07/12/2013 - 25/01/2014 - 29/03/2014 - 12/04/2014 - 17/05/2014), le rassemblement départemental du 09/02/2014 et la journée régionale des jeunes du 08/05/2014.

La formule permettait de faire jouer 2 matchs en parallèle dans une même salle afin que les enfants est une durée de jeu importante.

Pour les **-7 ans**, la formule proposée par le comité permettait aux clubs non inscrits à cette offre de pratique en début de saison de participer avec une équipe (ou des enfants) aux dates de regroupement établies :

- le 1er décembre 2013 à Airvault et Prahecq ;
- le 19 janvier 2014 à Bressuire et Niort ;
- le 23 mars 2014 à Thouars et Val d'Egray.

Les regroupements se sont déroulés sous forme de matchs et/ou d'ateliers issus de la mallette 1ers pas.

RASSEMBLEMENT MINIHAND (samedi 8 et 9 février 2014) _____

Cette année, le rassemblement départemental, organisé conjointement avec le club de Bressuire, a regroupé près de 280 enfants :

Le samedi, la catégorie -11 ans a rassemblé 190 enfants ; le dimanche, les catégories -7 ans et -9 ans ont rassemblé 86 enfants.

JOURNEE REGIONALE DES JEUNES (jeudi 8 mai 2014) _____

Pour la 1^{ère} fois, le comité a organisé un transport collectif pour emmener les jeunes des catégories -11 et -9 ans à la journée régionale des jeunes organisée par la ligue Poitou-Charentes à Cognac. 4 clubs ont répondu à l'appel : Chauray/La Crèche, Gâtine HB, La Mothe et Prahecq.

LABEL « ECOLE DE HAND » _____

La remise des labels a été organisée le mercredi 19 mars 2014 à l'agence Mendès France du Crédit mutuel, partenaire du comité. Les clubs restent mobilisés autour de cette labellisation qui récompense le travail des bénévoles et les moyens mis en œuvre par les clubs vers leurs équipes jeunes.

Cette année, les 16 clubs labellisés ont reçu des cartes cadeaux d'un montant compris entre 120 et 40 euros (selon le niveau de labellisation) valables chez Intersport :

OR (1 club) : Niort HBS

ARGENT (5 clubs) : Celles sur Belle, Lezay, Moncutant, Prahecq et Val de Boutonne.

BRONZE (6 clubs) : Chauray/La Crèche, Mauléon, St Maixent, Parthenay, Thouars et Val d'Egray.

SIMPLE (4 clubs) : Courlay, La Mothe, Pamproux et St Symphorien.

HAND LOISIR _____

Pour la 2^{ème} année consécutive, le comité a organisé une formule « loisir » pour les clubs ayant engagés des équipes pour ce type de pratique.

Comme la saison dernière, 6 équipes se sont engagées : Chauray/La Crèche, Prahecq, La Mothe, Lezay, Parthenay et Saint-Maixent.

RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES

Afin de concrétiser nos actions, le comité a signé une convention tripartite avec le comité départemental USEP des Deux-Sèvres et l'Inspection académique des Deux-Sèvres à l'occasion de la journée nationale du sport scolaire, le mercredi 18 septembre 2013 à Coulonges/l'Autize.

Les actions menées avec l'UNSS et le comité départemental de Sport Adapté ont été maintenues.

HAND'ENSEMBLE (mercredi 16 octobre 2013) _____

Cette manifestation s'est déroulée à Celles/belle. 85 jeunes du département, issus des IME et de l'UNSS, ont participé à cette action ancrée sur notre territoire.

RENCONTRE USEP HAND'ENSEMBLE (mercredi 9 avril 2014) _____

La signature de la convention avec l'USEP s'est traduite par la mise en œuvre d'une rencontre USEP Hand'ensemble. Sur la base du volontariat, une cinquantaine d'élèves des écoles publiques de la circonscription bressuiraise, âgés de 6 à 8 ans, ont participé à un après-midi de découverte du handball à la salle omnisports Métayer. Ils répondaient à l'invitation des comités départemental et local USEP, du comité départemental de hand, du club de hand de Bressuire, mais aussi du comité départemental de sport adapté. Plusieurs enfants des IME de Bressuire et Niort ont intégré les différents groupes durant deux heures et demi lors d'ateliers de découverte issus de la mallette 1ers pas.

PROMOTION DU HANDBALL

GOLDEN LEAGUE (samedi 4 janvier 2014) _____

En remplacement du tournoi de Paris-Bercy, la FFHB a accueilli la 2^{ème} étape de la Golden League du 4 au 7 janvier 2014. A cette occasion, le comité a organisé un transport permettant ainsi à 71 personnes d'assister à 2 rencontres de niveau international avec les équipes de France, du Qatar, du Danemark et de la Norvège.

MOIS DU SPORT (dimanche 15 juin et dimanche 29 juin 2014) _____

Pour la sixième année consécutive, le comité a participé au « Mois du Sport » organisé par le Conseil Général. Lors de cette journée, une activité basée sur le mini-handball est proposée aux jeunes enfants ainsi qu'aux plus grands sous forme de tirs aux buts, slalom... C'est l'occasion de découvrir les activités proposées dans le département, et pour les enfants d'essayer diverses pratiques sportives.

Cette année, le comité est présent sur les deux sites. Au Cébron, l'activité a été animée par Sylvain Marquet et Ludovic Doré du club d'Airvault. Au Lambon, seront présents : Sylvie Charrier, Sandra Poirier, Hippolyte Simon-Baumel du club de La Mothe aidés par 2 bénévoles du club.

INTERVENTIONS DANS LES ECOLES _____

Interventions dans les écoles par les professionnels :

- Club de Chauray/La Crèche : 2 interventions
- Niort : 2 interventions
- Parthenay : 2 interventions
- Bressuire : 10 interventions

STRUCTURATION DES CLUBS

DISPOSITIF EMPLOI D'AVENIR (jeudi 28 novembre 2013) _____

Afin de répondre aux interrogations des clubs sur le dispositif « un emploi d'avenir dans votre club ? », la ligue Poitou-Charentes et le comité ont proposé une réunion d'informations au siège social du comité.

Le coordonnateur de la mission vie associative de la DDCSPP des Deux Sèvres a présenté le dispositif et a répondu aux questions des participants.

La présidente,
Géraldine BARITAUX

BILAN DE LA COMMISSION COMMUNICATION

Présidente : Sylvie CHARRIER

NEWSLETTERS _____

Cette saison, nous avons édité 2 newsletters et une spéciale sortira après l'Assemblée Générale. Pour tous les passionnés de handball, une version numérique est disponible dès sa parution sur le site Internet du Comité : www.comitehandball.com

Dates de parutions, numéros et clubs interviewés :

- o **Janvier 2014 N° 15 Prahecq**
- o **Avril 2014 N° 16 Niort HBS**
- o **Flash spécial après l'Assemblée Générale**

Nous n'avons pas pu éditer autant de newsletters que nous l'aurions souhaité par manque de temps et d'articles (réponses tardives ou inexistantes des rédacteurs).

La commission remercie les clubs d'avoir participé à la rubrique « **Les clubs ont la parole** » et toutes les personnes qui ont participé à l'écriture des différents articles.

INTERNET (site et page Facebook) _____

Depuis septembre 2013, le site du comité de handball 79 a fait peau neuve : nouvelle charte graphique et nouveaux onglets pour permettre une meilleure navigation des utilisateurs réguliers et occasionnels. Le nouveau site comporte un espace "actus des clubs" dans lequel les visiteurs peuvent trouver des informations. Il semblerait cependant qu'il y ait confusion entre l'actu des clubs et l'espace club.

Difficile de passer à côté, le comité a également créé sa propre page Facebook en juillet dernier.

Ces outils ont été présentés à la réunion de début de saison.

La commission est à l'écoute des remarques qui pourraient faire avancer ces outils.

BOUTIQUE _____

Elle fonctionne bien, les clubs passent régulièrement des commandes auprès du secrétariat. Le comité veille à avoir toujours un minimum de stock de colle, bombe de froid, équipement d'arbitre...

Pensez à nous solliciter pour l'obtention de lots pour vos diverses manifestations. Nous essayons de répondre à toutes les demandes. Au moment de votre déclaration d'événement auprès du Comité, il vous suffit de préciser le nombre de participants attendus pour que l'on puisse préparer un assortiment d'objets publicitaires.

DOTATIONS _____

Cette année encore le comité a passé commande de tee-shirts pour ses diverses manifestations.

Pour les dotations labels Ecole de Hand, le comité a décidé de faire faire des cartes cadeaux à Intersport. La démarche est simplifiée tant pour le comité que pour les clubs.

La présidente,
Sylvie CHARRIER

BILAN DE LA COMMISSION EQUIPEMENTS

Président : Frédéric VIGNIER

CLASSEMENT DES SALLES _____

1 club a fait une demande d'homologation de salle en fin de saison. La visite est reportée à la saison prochaine.

Le président,
Frédéric VIGNIER

BILAN DE LA COMMISSION DES STATUTS ET REGLEMENTS

Président : Isabelle MARQUET

RAS

La présidente,
Isabelle MARQUET

BILAN DE LA COMMISSION DES FINANCES

Président : Pascal MOINARD

Vous trouverez les documents suivants dans le livret "Finances 2013-2014" en annexe:

- Bilan 2013
- Compte d'exploitation 2013
- Budget prévisionnel 2014
- Amendes 2013-2014
- Péréquation 2013-2014
- Rapport du vérificateur aux comptes

Le président,
Pascal MOINARD

BILAN 2013

ACTIF		PASSIF	
	2013		2013
Matériel	8 599,57 €	Report A Nouveaux	6 054,79 €
Matériel amorti	-5 985,24 €	Provisions pour emploi	34 844,89 €
Parts Sociales	15,00 €	Provisions pour immobilisation	2 000,00 €
Site internet/intranet	1 794,00 €	Résultat non affecté	
Concession et droit	236,81 €	Fournisseurs	31 538,64 €
Clients	37 083,94 €		
Stock boutique	1 690,50 €	Rémunérations dues	0,00 €
Stock fournitures	0,00 €	Charges sur salaires	6 776,00 €
Charges constatées d'avance		Produits constatés d'avance	13 521,60 €
Compte chèque	35 445,28 €		
Livret	35 462,80 €		
Caisse	161,90 €		
Avance (Bercy)			
Déficit d'exploitation		Excédent d'exploitation	19 768,64 €
	114 504,56 €		114 504,56 €

COMPTE D'EXPLOITATION 2013

DEPENSES	2011	2012	2013	RECETTES	2011	2012	2013
Fournitures de bureau	871,23 €	1 133,77 €	672,28 €	Affiliation	2 800,00 €	3 087,50 €	3 295,50 €
Achat de marchandises		245,68 €	363,10 €	Engagement Club	11 390,37 €	12 247,20 €	12 819,70 €
Achat boutique	6 060,20 €	1 180,60 €		Engagement Coupe + Coupe de France	4 557,50 €	5 535,78 €	5 589,88 €
Variation de stock	2 912,39 €	57,31 €	2 386,80 €	Licences Club	19 808,00 €	25 567,00 €	29 619,00 €
Locations et charges locatives	404,08 €	2 348,70 €	5 058,92 €	Reversions licences LIGUE	12 712,20 €	13 494,00 €	14 175,20 €
Location matériel	2 962,30 €	2 209,44 €	2 769,72 €	Cartes d'arbitres	1 675,50 €	2 207,90 €	1 261,90 €
Entretien réparation	783,61 €		277,36 €	Péréquation	102,87 €		
Assurance	381,17 €	389,30 €	393,55 €	Formation Club	2 708,12 €	1 655,82 €	6 177,30 €
Imprimerie	4 876,87 €	5 305,67 €		Formation Arbitres	4 657,50 €	5 100,00 €	5 315,00 €
Documentation + Livrets arbitre	732,20 €	811,20 €	733,20 €	Remboursement Frais Arbitrage	171,42 €	239,44 €	473,52 €
Frais postaux et télécoms	1 840,77 €	1 213,36 €	1 676,40 €	Amendes	10 127,73 €	8 240,83 €	7 721,24 €
Services bancaires	179,78 €	69,85 €	157,83 €	Frais de Relances + Lettres Taxées			
Mission réception	188,35 €	2 056,17 €	2 816,52 €	Location Matériel			
Frais CA et BD	4 225,69 €	6 149,76 €	7 385,79 €				
Frais Commission Finances	88,89 €	369,60 €	55,18 €	Aide à la Formation			
Frais Commission Arbitrage	3 453,22 €	3 830,20 €	4 670,36 €				
Frais Commission Statuts et Règlement				SUBVENTIONS	29 500,00 €	30 000,00 €	28 000,00 €
Frais Commission Organisation des Compétitions	1 770,12 €	2 561,41 €	2 545,72 €	Conseil Régional			
Frais Commission Technique	20 751,82 €	17 546,15 €	23 020,79 €	Conseil Général	17 000,00 €	17 000,00 €	17 000,00 €
Frais Commission Discipline	945,11 €	456,01 €	1 270,95 €	DDJS	12 500,00 €	13 000,00 €	11 000,00 €
Frais Commission Communication	1 550,00 €	3 215,41 €	574,36 €				
Frais Commission Développement	1 054,24 €	4 607,16 €	5 216,46 €	Partenaires	8 100,00 €	6 600,00 €	6 600,00 €
Frais Commission Equipement		46,50 €	120,05 €	FFHB	5 000,00 €	3 500,00 €	3 500,00 €
Frais Commission CMCD	32,55 €	110,36 €	130,20 €	Crédit Mutuel	2 500,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €
Frais Commission Projet territoriale	647,87 €		31,00 €	TAG	600,00 €	600,00 €	600,00 €
Frais Commission Réclamations & Litiges							
Engagement Coupe de France	525,00 €	540,00 €		Produit Commission Technique	2 992,30 €	3 260,06 €	1 502,99 €
Prestations Services Ligue	143,00 €			Prestations Services Ligue	120,00 €	456,52 €	1 767,04 €
Formation CTF	105,80 €			Vente marchandise boutique	6 376,48 €	2 990,76 €	1 528,51 €
Formation	550,02 €	729,43 €	994,23 €	Sand Ball			
Rémunération du personnel	43 403,65 €	44 989,74 €	46 228,42 €	Prestations de services	4 111,24 €	2 166,52 €	6 497,31 €
Charges sur salaires	13 233,93 €	12 969,25 €	14 473,26 €	Service copies	4 034,26 €	3 783,12 €	
Cotisations CDOS et Autres	964,00 €	951,25 €	306,10 €	Opération Tournoi Paris-Bercy	13 710,00 €		
Frais Sand Ball	1 392,30 €	250,00 €		Vente matériel			
Créance			2 100,00 €				
Opération Tournoi Paris-Bercy	13 007,17 €			Reprise sur provision		4 000,00 €	10 000,00 €
Intérêts bancaires	23,90 €	40,17 €		Remise 2% sur paiement 10 jours	-853,06 €	-415,03 €	
Ecart de règlement	2,43 €	700,79 €	255,60 €				
Dotation aux provisions pour amortissement	311,01 €	311,01 €	344,26 €	Produits Financiers	96,49 €	301,19 €	362,80 €
Dotation aux provisions pour investissement	4 000,00 €	2 000,00 €		Produits sur exercice antérieur		45,79 €	4 025,20 €
Dotation aux provisions pour salaires		10 000,00 €		Produits divers de gestion	80,00 €		793,42 €
Frais sur exercice antérieur			3 540,88 €				
Don en nature	3 433,04 €			Mise a disposition gratuite de prestations		4 235,89 €	2 812,42 €
TOTAL	137 807,71 €	129 395,25 €	130 569,29 €	TOTAL	138 978,92 €	134 800,29 €	150 337,93 €
	4 604,25 €	5 405,04 €	19 768,64 €				

Exercice 2014

CHARGES	Montant ⁹	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats	21 700 €	70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	84 020 €
Prestations de services	8 600 €	Fond Propres	84 020 €
Achats matières et fournitures	11 700 €	74- Subventions d'exploitation¹⁰	67 000 €
Autres fournitures	1 400 €	Etat: (précisez le(s) ministère(s) sollicité(s))	
61 - Services extérieurs	16 760 €	CNDS 2014	21 800 €
Locations	14 900 €		0 €
Entretien et réparation	250 €	Région(s):	
Assurance	410 €		0 €
Documentation	1 200 €		
62 - Autres services extérieurs	30 550 €	Département(s):	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	5 200 €	Conseil Général	17 000 €
Publicité, publication	4 500 €	Intercommunalités : EPCI ¹¹	100 €
Déplacements, missions	20 800 €		
Services bancaires, autres	50 €	Commune(s):	600 €
63 - Impôts et taxes	0 €		
Impôts et taxes sur rémunération,	0 €	Organismes sociaux (à détailler):	
Autres impôts et taxes	0 €	OPCA	2 000 €
64- Charges de personnel	73 500 €	Fonds européens	0 €
Rémunération des personnels	52 000 €	L'agence de services et de paiement (ex- CNASEA-emplois aidés)	9 000 €
Charges sociales	21 500 €	Autres aides, dons ou subventions affectées	1 500 €
Autres charges de personnel	0 €	Aides privées / Bénéficiaires	15 000 €
65- Autres charges de gestion courante	0 €	75 - Autres produits de gestion courante	4 100 €
66- Charges financières	0 €	FFHB	4 100 €
67- Charges exceptionnelles	0 €	76 - Produits financiers	0 €
68- Dotation aux amortissements	110 €	78 - Reprises sur amortissements et provisions	0 €
CHARGES INDIRECTES			
Charges fixes de fonctionnement	12 500 €		0 €
Frais financiers	0 €		0 €
Autres	0 €		0 €
TOTAL DES CHARGES	155 120 €	TOTAL DES PRODUITS	155 120 €
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES¹²			
86- Emplois des contributions volontaires en nature	18 100 €	87 - Contributions volontaires en nature	18 100 €
Secours en nature	0 €	Bénévolat	16 000 €
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	2 100 €	Prestations en nature	2 100 €
Personnel bénévole	16 000 €	Dons en nature	0 €
TOTAL	173 220 €	TOTAL	173 220 €

RECAPITULATIF DES AMENDES 2013-2014

	Résultat		Feuille de match					Forfaits				C.M.C.D.			Arbitrage					Absence Assemblée Générale	
	Non transmis	Mal transmis	En retard	Case manquante ou erronée	Case manquante ou erronée	Report de match	Report de match hors délai	Isolé Jeunes	Isolé Adultes	Général jeunes	Général adultes	Sportive	Arbitrage	Technique	Retard feuille	Case manquante ou erronée	Case manquante ou erronée	Refus 1er	Refus 2ème		Refus 3ème et +
Tarifs	14,80€	8,35€	60,00€	3,00€	6,00€	8,70€	37,00€	29,50€	62,00€	88,50€	186,00€	115,00€	115,00€	115,00€	35,50€	3,00€	6,00€	69,00€	80,50€	103,50€	70,00€
22/09/2013					2		1		4						2						
29/09/2013									1												
06/10/2013									2									3			
13/10/2013						1	1	7	2									2	1		
20/10/2013					2	8												2			
27/10/2013								3	2												
03/11/2013						1										1			2		
10/11/2013					1	4		1										1	1		
17/11/2013				2		2	1	5	3							3		1	3	3	
24/11/2013						2		4	1											1	
01/12/2013									1									1			
08/12/2013								2										1		4	
15/12/2013								1	3												
22/12/2013					1	1															
29/12/2013																					
05/01/2014																					
12/01/2014					1			1										1		2	
19/01/2014						3	2									1					
26/01/2014						3		2													
02/02/2014				1				1	1											1	
09/02/2014					1	3	1		3											1	
16/02/2014				1	1	4			2									1			
23/02/2014																					
02/03/2014																					
09/03/2014																		2			
16/03/2014					1	1			1							1					
23/03/2014						1	1												1	1	
30/03/2014						2	1	1								2				2	
06/04/2014							1	1	1											3	
13/04/2014						1		2	4		1								2	5	
20/04/2014						10	2	1												1	
27/04/2014																			1		
04/05/2014																					
11/05/2014					1			1	2												5
18/05/2014								1													
25/05/2014						1			2												
01/06/2014						1															
08/06/2014														7							
				12 €	66 €	426 €	407 €	1 003 €	2 170 €		186 €		805 €			30 €		1 035 €	1 047 €	2 795 €	
				911 €					3 359 €				805 €					4 906 €			

9 981,30€

Saison 2013-2014
PEREQUATION KILOMETRIQUE
TABLEAU RECAPITULATIF PAR CLUB

	Championnat	Coupe DS	Challenge	TOTAL
AIRVAULT	-5,57	-11,91	25,68	8,20
BEAUVOIR	98,50	23,84	-8,22	114,12
BRESSUIRE	-140,53			-140,53
CELLES S/BELLE	51,26	9,31	26,29	86,86
CERIZAY				0,00
CHAURAY / LA C.	69,34	-21,38	33,36	81,33
COURLAY	-84,06	-43,84		-127,91
GATINE HB	-40,43		11,10	-29,33
SUD GATINE	38,77	18,97	-35,88	21,85
HAND BALL MOTH AIS	95,25	-60,01	12,90	48,14
LEZAY	-86,91	55,84	-13,29	-44,35
ST MAIXENT	65,40			65,40
MAULEON	-111,04	-22,45	-53,48	-186,97
MONCOUTANT	-61,16	-25,32	15,22	-71,26
NIORT HB SOUCHEEN	38,23	11,44	-23,72	25,94
PAMPROUX	-11,23	16,89		5,66
PARTHENAY	-6,41	-28,34		-34,75
PRAHECQ	167,29	114,09		281,38
ST SYMPHORIEN	11,16	6,31	15,67	33,14
THOUARS	-80,45		-7,04	-87,49
VAL DE BOUTONNE	-0,67	-48,43		-49,10
VAL D'EGRAY	-6,76	5,02	1,42	-0,32
	0,00	0,00	0,00	0,00

RAPPORT GENERAL DU VERIFICATEUR AUX COMPTES

Exercice du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013 sur :

- le contrôle des comptes annuels du comité Départemental de Handball des Deux-Sèvres, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de mes appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Il m'appartient, sur la base de mon contrôle, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué le contrôle selon la méthode par sondage sur les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Ce contrôle consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. J'estime que ces contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Ces comptes font apparaître au 31 décembre 2013 :

- un résultat excédentaire de 19 768.64 Euros ;
- un total de bilan de 114 504.56 Euros.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptable français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du comité Départemental de Handball des Deux-Sèvres à la fin de cet exercice.

2. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

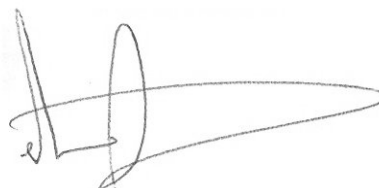
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche de contrôle des comptes annuels pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Trésorier et dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels du comité Départemental de Handball des Deux-Sèvres.

Fait à Niort le 6 JUIN 2013

Le Vérificateur aux Comptes
Pascal DELION







45^{ème} Assemblée Générale du Comité de Handball des Deux-Sèvres

Samedi 21 juin 2014

À Bressuire

2^{ème} partie : l'avenir



Sommaire

2^{ème} partie – L'avenir

Commission organisation des compétitions	p. 55 à 57
Commission arbitrage	p. 58 à 63
Commission technique	p. 64 à 67
Commission développement/minihandball	p. 68 et 69
Commission communication	p. 70
Commission statuts et règlements	p. 71 à 73
Tarifs 2014-2015	p. 74 et 75
Indicateurs du Contrat d'Objectifs Olympiade 2012-2016	p. 76

PROJET DE LA COMMISSION SPORTIVE

CHAMPIONNATS SENIORS _____

En excellence nous aimerions maintenir une poule de 12 pour permettre aux équipes de jouer plus de matchs ainsi que de limiter le nombre des descentes en honneur masculine compte tenu des descentes de région.

Si le nombre d'équipes le permet, nous souhaitons maintenir une première division masculine.

Dans cette configuration, les championnats seraient les suivants :

Excellence masculine	Excellence féminine
1. THOUARS 1 2. COURLAY 2 3. MONCOUTANT 1 4. VAL D'EGRAY 1 5. LA MOTHE 1 6. BRESSUIRE 1 7. CHAURAY/LA CRECHE 1 8. LEZAY 2 9. NIORT HBS 3 10. CELLES S/ BELLE 2 11. AIRVAULT 12. BEAUVOIR 1	1. MONCOUTANT 2 2. THOUARS 1 3. PARTHENAY/GATINE HB 1 4. LEZAY 2 5. CHAURAY/LA CRECHE 2 6. PAMPROUX 1 7. VAL D'EGRAY 1 8. AIRVAULT 1 9. LA MOTHE 1
Honneur masculine	Honneur féminine
1. ST SYMPHORIEN 1 2. NIORT HBS 4 3. PRAHECO 2 4. MAULEON/CERIZAY 1 5. MONCOUTANT 2 6. ST MAIXENT 7. LA MOTHE 2 8. THOUARS 2 9. GATINE 1 10. VAL BOUTONNE 1	1. COURLAY 1 2. CELLES 3 3. SUD GATINE 1 4. VAL DE BOUTONNE 3 5. PRAHECO 2 6. LEZAY 3 7. BRESSUIRE 1
1ère division masculine	
1. COURLAY 3 2. AIRVAULT 2 3. LEZAY 3 4. BRESSUIRE 2 5. VAL D'EGRAY 2 6. THOUARS 3 7. PAMPROUX 1 8. SUD GATINE 1 9. LA MOTHE 3	

ADULTES _____

Engagement des équipes et dates de début des compétitions :

15 juillet : excellence

1^{er} septembre : honneur et première division, autres équipes séniors, coupes et challenges.

Les championnats ne débiteront pas avant le 28 septembre sauf pour l'excellence (15 septembre), la COC tiendra compte des dates de Coupes de France.

Formules du championnat adultes

Excellence masculine : poule de 12 équipes avec matchs aller-retour (idem que cette saison).

Excellence/honneur filles, honneur garçon et première division : matchs aller retour sur la saison

Attention, après la publication du championnat la COC n'acceptera plus d'équipes.

CATEGORIES D'AGES JEUNES _____

Années d'âges 2014-2015

-17 ans 98/99/00 (2001)

-15 ans 00/01/02 (2003)

-13 ans 02/03/04 (2005)

-11 ans 04/05/06 (2007)

La COC souhaite s'aligner sur les catégories choisies par la ligue mais veut rester compréhensive pour les clubs en difficulté. **Elle tolérera uniquement pour cette saison qu'un club qui n'a pas d'équipe au niveau inférieur, fasse jouer ses enfants dans la catégorie citée entre parenthèses.** Cela restera à titre exceptionnel.

Cette autorisation sera acceptée uniquement sur courrier du club adressé à la COC avec la liste des joueurs concernés (possibilité de la compléter pendant la saison).

JEUNES _____

Engagement des équipes et dates de début :

- 1^{er} septembre : engagement en championnat et en coupe
- 1^{er} octobre : engagements définitifs en championnat

Formule :

Pour la 1^{ère} phase de brassage, la COC demandera aux responsables sportifs d'estimer le niveau de leurs équipes (haut, moyen, bas) et s'appuiera sur cette évaluation pour proposer des matchs jusqu'aux vacances de la Toussaint, afin de vérifier la cohérence des poules. Le championnat débitera ensuite après les vacances de la Toussaint avec des poules de niveau en matchs aller/retour sur la saison.

Après publication de la 2^{ème} phase, la COC n'acceptera plus d'équipe.

Si nécessaire, en début de saison, les présidents des COC des 4 départements du territoire se réuniront pour préparer les championnats jeunes -15 ans et -17 ans départementaux ou (bi-départementaux) selon le nombre d'équipes engagées.

CHALLENGE DU MEILLEUR BUTEUR _____

La COC a fait le choix de pérenniser le challenge du meilleur buteur.

1 challenge +16 ans masculin et féminin. Les données seront uniquement relevées depuis les FdMe.

COUPE DE FRANCE _____

Elle se compose de 3 niveaux : un départemental, un régional et un national. **Seuls les clubs ayant leur équipe fanion en départementale peuvent s'inscrire en Coupe**

de France départementale. Les autres pourront s'engager soit en Coupe de France régionale soit en nationale suivant leur niveau de jeu. Possibilité d'avoir 14 joueurs sur la feuille de match (comme pour le Challenge et la Coupe 79).

Obligation d'utiliser la feuille de match électronique pour cette épreuve.

COUPE DES DEUX-SEVRES _____

- **Report : possibilité d'avancer mais pas de reculer le match par rapport à la date initiale.**
- **Engagement direct en Challenge possible pour les équipes d'honneur et de 1^{ère} division seulement.**
- Lors des ½ finales les 2 clubs opposés régleront chacun la moitié de la prestation de ou des arbitres à réception de facture de la part du Comité.
- Chaque équipe engagée ne pourra participer qu'à une seule autre coupe (Ranson ou Coupe de France).

A l'image de la Coupe de France, organisation de 2 niveaux pour la Coupe des Deux-Sèvres :

- une masculine et une féminine pour les clubs évoluant au niveau régional et national.
- une masculine et une féminine réservées aux clubs départementaux.

RESPONSABLE DE SALLE _____

Matches de championnats, coupe, challenge jeunes et séniors

La COC rappelle l'obligation d'avoir un responsable de salle, ce dernier est sous la responsabilité du club recevant. Il doit être majeur et inscrit sur la feuille de match.

DIVERS _____

La commission sportive souhaite pour la prochaine saison maintenir le « grillage N/2 » pour les équipes qui jouent en championnat départemental, en coupe des Deux Sèvres et en challenge départemental. Ceci serait valable pour les adultes et pour les jeunes.

Sous-classement possible pour les équipes ayant un ou plusieurs joueurs en situation d'handicap sous réserve de validation de l'ETD.

REPORTS _____

La saisie des reports est obligatoire dans Gest'hand :

- **Après et seulement après accord des 2 clubs par téléphone ou mail**, puis saisie dans GEST'HAND de la modification
- Le comité jugera ensuite de la validité du report sur GEST'HAND

Rappel : **un seul report par match sera accepté** (sauf modification horaire).

Les délais :

- **Pour toutes les rencontres « désignées » (seniors, -17 ans et -15 ans poule haute) : à minima 15 jours avant la rencontre**
- Pour les autres catégories jeunes : au plus tard le jeudi qui précède la rencontre

Pour les équipes jeunes, la date de report devra être communiquée au maximum 15 jours après la date initiale. En cas de désaccord, se référer aux dates imposées sur le calendrier sportif.

En cas de report, le joueur qui aura joué à la date initiale du match ne pourra participer à aucune rencontre de son club (même compétition et quelque soit sa catégorie). Sauf réciprocité prévue dans le cadre des conventions des filières.

PROJET DE LA COMMISSION D'ARBITRAGE

GRADE DES ARBITRES ET APPELLATIONS _____

Grade	Qui ?	Comment ?
D1 Arbitre Départemental	Arbitre de +18 ans Titulaire du grade D1 depuis la saison précédente ou sur proposition de la CDA (accession de D2 vers D1)	Satisfaire au stage de début de saison Diriger au moins 9 rencontres dans la saison (sur Désignation CDA) Participer à 2 séquences de formations
D2 Arbitre Départemental	Arbitre de +18 ans Titulaire du grade D2 depuis la saison précédente ou sur proposition de la CDA (accession de D3 vers D2 ou relégation de D1 vers D2)	Satisfaire au stage de début de saison Diriger au moins 9 rencontres dans la saison (sur Désignation CDA) Participer à au moins une séquence de formation
D3 Arbitre en Formation	Joueur de +18 ans Ancien JA Club	Inscription à la formation D3 Participer aux dates de formations théoriques Satisfaire à l'examen final Satisfaire à 1 suivi Diriger au moins 7 rencontres dans la saison (sur Désignation CDA)
JA Départemental	Jeune Joueur de -18 ans (indiquer les années d'âge) Titulaire du grade JAD ou sur proposition de la CDJA (accession du JA Club vers le JAD)	Participer au moins à 2 stages dans la saison Diriger au moins 5 rencontres sur la saison (sur désignation CDJA) Valider au moins 1 suivi
JA Club	Jeune joueur entre 14 et 18 ans (2000/1999/1998/1997/1996)	Diriger au moins 5 rencontres sur la saison sur désignation club
Pré-JA	Jeune joueur de -14 ans (à partir de 2001)	Diriger au moins 5 rencontres sur la saison sur désignation club

MODALITES D'ACCESSIONS ET DE RELEGATIONS _____

Modalités d'accessions

Niveau d'accession	Qui ?	Comment ?
Accession en région	1 à 2 arbitres ou binômes par saison de niveau D1 UNIQUEMENT	Satisfaire aux exigences de la CDA Satisfaire à 2 suivis Motivation arbitre Proposition CDA
Accession en D1	2 arbitres ou binômes par saison de niveau D2 JA Départemental en limite d'âge	Satisfaire aux exigences CDA Satisfaire à 1 suivi Disponibilité de l'arbitre Proposition CDA et/ou CDJA
Accession en D2	4 et + arbitres ou binômes par saison de niveau D3 JA Club en limite d'âge ? A discuter	Satisfaire aux exigences CDA Valider la formation d'arbitre Proposition CDJA sur justificatif d'au moins 2 ans d'arbitrage en club (minimum 10 arbitrages) ? A discuter
Accession en D3	JA Club Joueur de +18 ans	Inscription à la formation d'arbitre Proposition CDJA (en fonction expérience)

Modalités de relégations

Niveau	Qui ?	Comment ?
Relégation en D1	Arbitre de niveau région	Avis motivé de la CRA
Relégation en D2	Arbitre de niveau D1	Avis de la CDA Ne satisfaisant pas aux exigences CDA Ne pas satisfaire à 2 suivis Refus de participation aux stages de formation
Relégation en D3 (ce qui induit un retour en formation ???)	Arbitre de niveau D2	Avis de la CDA Ne satisfaisant pas aux exigences CDA Ne pas effectuer 7 arbitrages dans la saison Refus de participation aux stages
Remise à disposition des clubs	Arbitre de niveau D3	Echec aux examens de formation Non réponse aux convocations

FORMATION DES ARBITRES _____

Arbitres D1

Les arbitres de ce groupe, pour valider leur grade, doivent **OBLIGATOIREMENT** répondre :

- Au stage de début de saison
- 2 séquences de formation
- Minimum 9 arbitrages dans la saison sur désignation CDA

En cas de manquement à ces obligations, la CDA se réserve le droit de rétrograder l'arbitre et/ou le binôme sur le niveau D2 et entraîne la non présentation au grade région.

Arbitres D2

Les arbitres de ce groupe, pour valider leur grade, doivent **OBLIGATOIREMENT** répondre :

- Stage de début de saison
- 1 séquence de formation
- Minimum 9 arbitrages dans la saison sur désignation CDA

En cas de manquement à ces obligations, la CDA se réserve le droit de rétrograder l'arbitre et/ou le binôme sur le niveau D3.

Arbitres D3

Les arbitres D3 sont des joueurs en formation d'arbitre. Ils doivent s'inscrire via le formulaire d'inscription ci-dessous.

Tout arbitre ne répondant pas à la formation d'arbitre ne sera pas validé arbitre D3.

Présentation de la formation d'arbitre :

- 6 dates de formation théorique
- 1 date d'examen théorique
- 1 match d'évaluation (définition du niveau d'arbitrage)
- 5 matchs de pratique (seul ou en binôme)
- 1 match de validation du niveau

Pour réussir la formation, il faut avoir une **moyenne de 10/20 minimum** à l'examen théorique, répondre **aux 7 matchs pratiques**.

Dates des stages d'arbitres

Stage de début de saison = renouvellement des grades D1, D2.

- 1- Samedi xx septembre 2014 de 9 h 00 à 12 h 30 Lieu à définir
- 2- Vendredi xx septembre 2014 de 19 h 30 à 23 h 00 au siège du comité à NIORT
- 3- Samedi xx septembre 2014 de 9 h 00 à 12 h 30 Lieu à définir

ATTENTION : L'arbitre devra être licencié au moment des stages

Formation pour les arbitres de niveau D1 et D2

Niveau D1

- Novembre 2014 à définir
- Janvier 2015 à définir
- Mars 2015 à définir

Niveau D2

- Octobre 2014 à définir
- Février 2015 à définir
- Avril 2015 à définir

Niveau D1 et D2

- Décembre 2014
- ½ Finales Coupes Mai 2015
- Finales Coupes Juin 2015

DOSSIER D'EQUIVALENCE _____

Les joueurs (ses), entraîneurs, reconnus d'un certain niveau de pratique, peuvent être intégrés de façon accélérée dans l'arbitrage.

Ainsi un joueur (se) et/ou un entraîneur sur attestation du Comité et du CTF :

- Justifiant de deux saisons en championnat national, pourra solliciter son intégration accélérée, au grade d'arbitre départemental, après 2 suivis dont un favorable auprès de la CDA, tout en validant les tests D3 ??(voir tableau Grade des arbitres) et en s'engageant à siffler au moins 9 fois au niveau départemental dans la saison.
- Justifiant de deux saisons en championnat régional, pourra solliciter son intégration accélérée, au grade d'arbitre départemental, après 2 suivis dont un favorable auprès de la CDA, tout en validant les tests D3 ?? (voir tableau Grade des arbitres) et en s'engageant à siffler au moins 7 fois au niveau départemental dans la saison.
- Il faut remplir la demande d'équivalence (voir page ci-dessous) et l'envoyer au Comité, accompagnée du règlement de **100 € par arbitre** par chèque à l'ordre du Comité Départemental de Handball des Deux Sèvres.

JOURNEES NATIONALES DE L'ARBITRAGE _____

Elles sont programmées le dernier week-end d'octobre (ceci afin d'éviter les périodes de vacances scolaires) et se dérouleront comme la saison passée avec la mise en valeur des arbitres sur plusieurs rencontres et à plusieurs niveaux de jeu. Elles servent de support à la promotion de l'arbitrage sur des matchs de championnats.

La remise des maillots aura lieu le premier week-end de novembre à Parthenay (lieu à confirmer).

LABELS ECOLES D'ARBITRAGE _____

Poursuivre la démarche de label sur les écoles d'arbitrage en :

- Accompagnant les intervenants des clubs ;
- Intervenant directement sur les écoles d'arbitrage existantes (nord Deux-Sèvres + secteur St Maixent/Pamproux/La Mothe).

TUTEURS, SUIVEURS _____

Une liste officielle des tuteurs/suiveurs sera établie en début de saison et communiquée à l'ensemble des arbitres et correspondants d'arbitrage des clubs.

Formation : afin de pouvoir évaluer équitablement et de façon cohérente, l'ensemble des conseillers sera formé à la technique de suivi et de notation.

Mise en place et gestion des suivis : en fonction des disponibilités des conseillers d'arbitres ; 2 personnes ressources CDA79 seront responsables de la mise en place et de la gestion des suivis d'arbitres, tout au long de la saison.

Tous les trimestres, une analyse des suivis effectués sera réalisée et les points à travailler, par niveau, seront mis en avant et intégrés dans les plans de formation.

DÉSIGNATIONS _____

Correspondance des désignations

L'arbitre Adulte (+18 ans)		Le Jeune Arbitre (-18 ans)	
D1 Arbitre Départemental	Arbitrage des +16 ans et + 15 ans Excellence / Honneur	JA D Jeune Arbitre Départemental	Arbitrage des -15 ans et -13 ans
D2 Arbitre Départemental	Arbitrage des +16 et +15 ans Honneur / 1 ^{ère} Division Arbitrage des -17 ans M + F	JA Club Jeune Arbitre Club	Arbitrage des -13 ans et -11 ans
D3 Arbitre en formation	Arbitrage des -17 ans M + F Arbitrage des – 15 ans M + F	Pré-JA Futur Jeune Arbitre	Arbitrage des -11 ans et -9 ans

- Nominative pour toutes les rencontres d'excellence, d'honneur et de – 17 ans masculines et féminines.
- Disponibilité rentrée sur I-HAND 15 jours au plus tard avant la date du match. Plus d'indisponibilité. Tout changement de disponibilité dans les 15 jours précédant le match sera considéré comme un refus.
- Obligation pour les arbitres de donner à la CDA **1 journée disponible par mois minimum sur un week-end de compétition entre le vendredi soir 19 h 00 et le dimanche après-midi 16 h 00.**
- Souhait que les -17 ans jouent à 15 heures le samedi ou bien le dimanche pour que les J.A. qui jouent en séniors puissent arbitrer.
- Les désignations sont disponibles sur le site du comité.

OBLIGATIONS _____

(cf. *commission CMCD départementale*)

- Chaque club doit s'acquitter d'un quota d'arbitrage. Ce quota se calcule en additionnant le nombre d'équipes engagées dans les championnats séniors et jeunes (-17 ans, -15 ans, -13 ans, -11 ans). Ce quota entre dans le calcul des C.M.C.D.

Précision : les quotas dus pour les équipes jeunes (-17 ans, -15 ans, -13 ans, -11 ans) seront obligatoirement effectué par des Jeunes Arbitres ou des arbitres Espoirs (-23 ans).

- Chaque club doit fournir un arbitre obligataire par équipe séniors et – 17 ans
- Les arbitrages des matchs de -11 ans, -13 ans et -15 ans **effectués par des jeunes arbitres** entreront dans le quota.
- Pour être obligataire un arbitre doit avoir effectué 9 arbitrages à la date de fin des C.M.C.D. ou bien 7 arbitrages et avoir participé à 2 stages officiels organisés par la C.D.A.

- Pour être obligataire un Jeune Arbitre doit avoir effectué 5 arbitrages ou bien 3 arbitrages et avoir participé à 2 stages officiels organisés par la C.D.A.
- Valorisation des formateurs d'arbitres (tuteurs, suiveurs) dans les C.M.C.D.

FORMATION JEUNES ARBITRES _____

Grade	Formation
Pré-JA	Ecole d'Arbitrage Regroupement dans le club (1 à 2 fois par trimestre) Match de fin de séance d'entraînements Observation du référent sur les rencontres et/ou tournois
JA Club	Ecole d'Arbitrage Regroupement dans le club (1 à 2 fois par trimestre) Match de fin de séance d'entraînements Début des Stages Comités (Niveau Débutant)
JA Départemental	Observation sur les matchs désignés Arbitrage sur séance d'entraînement (séquence/matches) Observation du référent sur les rencontres Stage comité (2 par an)

Les stages JA Départementaux

Le Jeune Arbitre de niveau départemental est classé en deux niveaux :

- **Débutant**
- **Confirmé**

Les stages JAD niveau Débutant s'adressent aux jeunes arbitres ayant :

- Au moins 1 an d'arbitrage club
- Effectué 4 arbitrages clubs dans la saison
- Nés en 00, 99, 98, 97
- Une licence de joueur
- Référencer dans le tableau de début de saison (voir tableau de référencement)

Les stages JAD niveau Confirmé s'adressent aux jeunes arbitres ayant :

- Au moins 2 ans d'arbitrage dont minimum 1 an en club et en 1 an en niveau JAD Débutant
- Effectué 5 arbitrages dans la saison
- Nés en 98, 97 et 96
- Une licence de joueur
- Référencer dans le tableau de début de saison (voir tableau de référencement)

Descriptif des stages

1- La formation s'adresse aux jeunes arbitres des clubs

2- Remplir les conditions définies ci-dessus

3- Coût de la formation : A définir

4- Effectif : 18 stagiaires par stage

5- Formule : 3 stages de 2 ou 3 jours assurés par la CDJA

6- Encadrement : Frédéric GUIRAO, Technicien Arbitrage, 06 26 89 46 95, fred.guirao@outlook.com

Stage 1 : JA Confirmé
Réservés aux Jeunes Arbitres clubs confirmés
PRIORITAIREMENT DES BINÔMES

Du ... au ... Octobre 2014
Années d'âges concernées 98, 97, 96

Stage 2 : JA Confirmé + Débutant
Réservés aux Jeunes Arbitres Clubs confirmés et Débutants

Du ... au Février 2015
Années d'âges concernées 99, 98, 97

Stage 3 : JA Débutants
Réservés aux jeunes arbitres Clubs Débutants

Du Au Avril 2015
Années d'âges concernées 00, 99, 98

Tous les JA doivent être tuteurés en club sur les différentes rencontres.

PROJET DE LA COMMISSION TECHNIQUE

CHAMPIONNAT MOINS DE 11 ANS _____

Proposition de formes de jeu pour les formules de championnat

Pour les moins de 11 ans : matchs en trois tiers temps sur grand terrain

- 2 ou 3 poules géographiques en 1^{ère} phase, puis poules de niveau
- Nous souhaitons mettre en place les formes de jeu rencontrées en moins de 14 ans
- Nous souhaitons proposer des situations d'entraînement type, à disposition des clubs (site internet du comité et envoi mail aux clubs), pour travailler l'attaque et la défense sur chaque tiers temps

Pour développer des savoir-faire au poste de gardien de but, nous réfléchissons à faire tirer sur le grand but ou à jouer sur un but réduit seulement en hauteur. Là aussi, nous souhaitons mettre un outil à disposition pour donner des repères aux jeunes évoluant dans les buts.

Equipement des clubs : investir dans des réducteurs de but permettrait d'améliorer le comportement du jeune gardien dans un espace adapté à sa morphotype et à ses capacités.

Le comité envisage de faire un appel d'offres pour négocier les tarifs et une demande de subvention exceptionnelle pour participer au financement de cet équipement.

CHAMPIONNAT MOINS DE 13 ANS ET MOINS DE 15 ANS _____

Mise en place de la même démarche de situation d'entraînement type par rapport aux formes de jeu vécues en championnat pour pouvoir les lier au contenu des stages de sélection comité et ligue. Cette démarche a pour but de mettre en place les conditions d'échange entre techniciens du comité et cadres des clubs. Ces situations seront-elles aussi en ligne sur le site internet du comité.

DETECTION _____

Le comité s'inscrit dans la démarche de la ligue pour créer un outil de détection commun aux quatre comités de la ligue.

La commission propose de remettre en place les tournois de détection qui serviraient de 3^{ème} journée de championnat en moins de 13 ans et en moins de 15 ans.

Tous les matches de cette journée se dérouleront sur un même lieu. Un lieu garçon moins de 13 ans le samedi moins de 15 ans le dimanche. Démarche identique chez les filles. Les formes de jeu seront celles du championnat concerné

Un cadre de la technique serait chargé toute la journée de rencontrer les jeunes et les cadres et de leur expliquer les détections, sélections, CPS... avec le support préparé par la commission communication.

La 2^{ème} détection aurait lieu sur une journée banalisée début janvier.

CPS SUD _____

Les garçons : le mardi de 19 h 00 à 20 h 30 à Souché et les filles : le mercredi de 18 h 30 à 20 h 00 à l'IUFM – Niort.

CPS NORD _____

La commission technique confirme sa volonté de pérennisation du CPS nord et repart avec un fonctionnement identique au CPS sud:

1. Mise en place d'un entraînement mixte hebdomadaire,
2. Choix d'un lieu d'entraînement fixe (Moncoutant) le mercredi 17 h 30
3. Créer plus de relations avec les CPS sud en définissant des contenus précis communiqués à tous.

FILIERES D'EMERGENCE MASCULINE ET FEMININE _____

La problématique est de retrouver les niveaux moins de 17 ans masculin et féminin dans les Deux-Sèvres, en rassemblant dans une même équipe (grâce à des conventions) les meilleurs potentiels. Il faut continuer à les faire travailler et progresser ensemble, ceci afin de pérenniser les niveaux nationaux séniors (et de leurs équipes réserve) avec des joueurs et joueuses issus de la formation locale. Les structures d'accueil sont les clubs de Niort HBS en masculin et du HBC Celles-sur-Belle pour les filles.

13 clubs ont signé une convention avec le comité pour permettre à leurs jeunes espoirs masculins et féminins de pratiquer dans ces équipes filières.

- **Convention féminine** : Celles s/ Belle, Chauray/La Crèche, Lezay, Niort HBS, Prahecq et Val de Boutonne.
- **Convention masculine** : Celles s/ Belle, Chauray/La Crèche, Lezay, Niort HBS, Prahecq, St Symphorien et Val de Boutonne.

Missions du responsable filière masculine

1) Amélioration de la détection par la structuration du réseau

- cadres entraîneurs de clubs signalant les potentiels (fiche outil détection existante)
- cadres des CPS/sélections présentant aux entraîneurs des clubs concernés le travail effectué (outils site Internet à créer)
- cadres entraîneurs de clubs et cadres CPS/sélections en lien avec les responsables PER, pôles, filières et option sportive pour l'entrée et la progression du joueur (outil site Internet à créer)

Ces cadres sont des tuteurs potentiels pour les animateurs en formation dans leur secteur géographique.

Le responsable de filière rend régulièrement compte à la cellule de vigilance de l'intégration, la progression et l'évolution du joueur (outil site Internet à créer).

- Amélioration de l'espace partagé sur le site internet du comité (contenus techniques, projets de jeu, séances de stage et CPS).

2) Structuration de l'encadrement CPS/sélections/projet départemental

- vérification de la mise en œuvre du cahier des charges du projet départemental
- sollicitation et accompagnement de l'entraîneur en formation d'"entraîneur régional" pour les sélections
- accompagnement de l'entraîneur CPS (précision des contenus et suivis des joueurs à profil entre sélections/CPS nord et sud).

3) Structuration de la détection au travers des entraîneurs "clubs" :

- initier les entraîneurs -11 ans -12 ans à la détection -14 ans de début de saison (intégrer les formes de jeu -14 ans dans une partie des séances)
- les orienter, si nécessaire, sur la formation d'animateur

Réciprocité

La commission technique souhaite développer les formes de réciprocité entre le comité, les clubs supports et les clubs partenaires.

Pour cela, il va être créé et rédigé un référentiel de réciprocité avec les formes de réciprocité et leur cahier des charges : stages et séances en commun, accueil de matches des équipes filières, séances délocalisées des équipes premières des clubs supports, ouverture des stages vacances des clubs supports aux licenciés des clubs partenaires, moments de formation d'entraîneur...

OPTION EPS _____

Pérenniser l'option sportive et la rendre viable (FFHB).

Objectif de la convention :

Le lycée Paul Guérin et le comité départemental de HB souhaitent organiser et officialiser les liens entre les parties pour permettre la meilleure réussite des élèves du lycée Paul Guérin dans leur scolarité et leur pratique du handball. Il s'agit de partager des moyens matériels, humains, de créer ou d'entériner des synergies.

Il ne s'agit en aucun cas d'une substitution de moyens, de responsabilité(s) ou de délégation(s) de missions.

FORMATION DE CADRES _____

La commission souhaite pérenniser la formule existante qui se termine au mois de février. Ceci afin d'éviter la perte des cadres et d'évaluer les stagiaires la même année que celle de leur formation.

Le planning prévisionnel est le suivant :

- **1^{er} stage de 3 jours le week-end du 29 août :**
 - o vendredi soir 29.08.14 de 17 h 00 à 22 h 00 (repas commun),
 - o samedi 30.08.14 de 9 h 00 à 22 h 00,
 - o dimanche 31.08.14 de 9 h 00 à 16 h 00.
- **2^{ème} stage de 2 jours le week-end du 25 et 26 octobre 2014.**
- **3^{ème} stage le samedi 6 décembre 2014.**

Il faudra définir une liste de tuteurs par zone géographique et leur proposer, en début de saison, une journée d'information/formation afin de mieux définir leurs rôles et relations avec l'ADS/CTF. Nous souhaitons que l'effort fourni par ces personnes dans l'accompagnement des cadres en formation soit reconnu par tous. A cette fin, nous proposons qu'il soit pris en compte pour les CMCD des clubs.

Nous conservons la même volonté d'impliquer dans la filière détection et formation du joueur tous les acteurs concernés, à savoir : cadres de la commission technique, cadres en formation (niveau 1 et 2) et les entraîneurs club par le biais des tournois de détection et du challenge.

Afin que ce fonctionnement puisse perdurer, au service des jeunes joueurs du département, nous devons aussi être vigilants quant au renouvellement de l'équipe d'encadrement. Une réflexion est menée pour favoriser l'intégration des entraîneurs en formation départementale et ainsi multiplier le nombre de cadres pour les deux groupes de sélection masculine pour arriver à 3 cadres par sélection.

Il pourrait être proposé un aménagement de la formation d'« Animateur Handball » avec pour les stagiaires une alternative entre :

- rendre un projet de jeu écrit sur l'équipe qu'il encadre ou un projet d'animation/développement club
- participer à l'encadrement des stages avec les cadres référents (Sylvain Marquet et Fabien Durand)

Validation des stagiaires de la saison 2013-2014 : ils devront absolument être validés avant le 31 décembre 2014.

La commission travaille sur une nouvelle méthode d'évaluation plus adaptée.

SOIREES TECHNIQUES

En complément de la formation de cadres organisée par le comité

Objectifs

- ✓ Proposer une circonstance de formation innovante de l'expertise locale
- ✓ Développer la culture handball et de la formation initiale
- ✓ Entretenir une dynamique de formation de cadres différentes de celles existantes

PROJET DE LA COMMISSION DEVELOPPEMENT/MINIHAND

TOURNOI PARIS-BERCY (NANTES) _____
Bercy étant en travaux la saison prochaine, le tournoi devrait avoir lieu à Nantes. Une information sera lancée aux clubs.

FINALE DE COUPE DE FRANCE _____
Concernant les finales de coupe de France, nous envisageons un déplacement en bus vers le site de Bercy. Les finales se déroulant au mois de mai, l'information sera donnée courant mars. Cette action permettra au plus grand nombre d'assister à des rencontres de haut niveau.

JOURNEE DEPARTEMENTALE MINIHAND _____
Organisation sur deux jours et invitation des techniciens pour avoir une discussion avec les entraîneurs.

HAND LOISIR _____
La commission pourra proposer une formule avec 2 poules géographiques (en fonction des engagements) et 2 tournois (début et fin de saison).

HAND et HANDICAP _____
Concernant le sport adapté, l'objectif est de continuer les journées Hand'Ensemble qui ont lieu l'avant dernier mercredi du mois d'octobre chaque année. Chacune des structures a intégré cette date à son calendrier (UNSS, Sport Adapté, Comité).

JOURNEE REGIONALE DES JEUNES _____
Comme la saison passée, le comité pourra proposer organiser un transport collectif pour emmener les jeunes des catégories -11 ans, -9 ans et - 7 ans à la journée régionale des jeunes organisée par la Ligue Poitou-Charentes.

FEMIN' HAND _____
Suite à l'opération Fém'in' hand réalisée par le Comité Départemental de la Charente, le comité souhaite lui aussi organiser cette journée. Pour cela, nous souhaitons organiser deux événements au cours de la saison, ses dates seront mises en place sur la catégorie - 9 ans. Sur le fém'in'hand il y aura 2 lieux différents pour faire un tournoi féminine et un tournoi garçons, les dates retenues sont le 24/01/2015 et le 04/04/2015.

Un tournoi exclusivement féminin sera alors organisé dans lequel les licenciées des différents clubs seront mixées pour créer des équipes de circonstance.

ENQUETE ET RECENSEMENTS _____
- Enquête vers les clubs, sur leurs besoins au niveau du développement.
Exemple : besoins d'une personne pour faire des interventions dans le milieu scolaire, aider au entraîneur).
- Le comité va organiser un recensement des actions (exemple : porte ouverte, bal, vide grenier ...)

MINIHANDBALL _____
- **9 ans : plateaux géographiques**

Nombre de clubs à définir sur le tournoi.
Nombre d'équipes à adapter sur place.
Temps de jeu à définir en fonction de la plage horaire disponible.
Privilégier le terrain tennis ou basket, si deux match en demi terrain.

Date des tournois géographiques

- Sur les tournois il y aura 4 secteurs géographiques, le comité autorise les licences événementielles.

- 29/11/2014 : Niort – Lezay – Thouars - Moncoutant
- 24/01/2015 : Celles sur Belle - Val Boutonne – Mauléon - Courlay
- 8/02/2015 : Rassemblement départemental
- 04/04/2015 : Chauray/La Crèche - Pamproux - St Symphorien - Parthenay
- 08/05/2015 : JRJ
- 23/05/2015 : La Mothe - Val d'Egray- Prahecq - St Maixent

– 7 ans : regroupements géographiques

Sur le site du comité il y aura un lien pour aller sur le site handball 1ers pas.

Organisation des regroupements sur demi-terrain.

Sur une partie, il y aura un terrain de jeu, sur autre partie, il sera organisé des ateliers de motricité et un atelier de tir.

- 04/10/2014 : Celle sur Belle - Val de Boutonne – Mauléon - Courlay
- 06/12/2014 : Niort - Lezay - Thouars - Moncoutant
- 08/02/2015 : Rassemblement départemental
- 11/04/2015 : La Mothe - Val d'Egray - Prahecq - St Maixent
- 08/05/2015 : Journée Régionale des Jeunes

PROJET TERRITORIAL _____

La commission régionale de développement travaille sur un projet commun dans le cadre de la mise en place du projet territorial.

La commission régionale organisera un 3^{ème} « R'hand et vous » afin de rassembler les acteurs du handball afin de débattre des sujets suivants :

- Développer le handball en dehors du club
- Recruter et former les bénévoles
- Pratiquer le baby hand.

La commission souhaite aussi organiser la journée régionale du hand ensemble.

PROJET DE LA COMMISSION COMMUNICATION

NEWSLETTERS _____

Afin de permettre une large diffusion, il est nécessaire que les clubs continuent à inciter les licenciés à indiquer leur adresse mail au moment de la prise de licence.

La commission pourra ainsi actualiser le fichier des destinataires pour l'envoi via le site. Une version électronique est également adressée à nos partenaires institutionnels.

Nous comptons également sur la contribution des clubs à la rubrique « les clubs ont la parole », ceci pour les mettre à l'honneur et suivre leur évolution.

Les dates de parutions seront à définir lors de la prochaine réunion. Ci-après vous trouverez la liste des clubs qui seront sollicités pour la rubrique « **Les clubs ont la parole** »

- **N° 18 Moncoutant**
- **N° 19 Cerizay**
- **N° 20 Celles sur Belle**
- **N° 21 Lezay**
- **Flash spécial après l'Assemblée Générale**

BOUTIQUE _____

Continuer à proposer des consommables comme : pot de colle, bombe de froid, kits de pharmacie.

La commission continuera à acheter des tee-shirts et des lots pour les différentes manifestations du Comité.

Le magasin Intersport poursuit son offre de -10% auprès de tous les licenciés sur présentation de la licence. Il propose un pack à destination des arbitres : t-shirt, short, chaussettes à un tarif extrêmement préférentiel.

Le magasin poursuit également son offre d'achat de médailles, coupes, ballons, colle et réducteurs de buts.

SITE DU COMITE _____

La commission va retravailler l'espace Club pour permettre aux familles de trouver plus rapidement un club pour leurs enfants et renseigner sur les différentes catégories existantes.

PROJETS 2014-2015 _____

1. Kakémono "version masculine" pour le comité.
2. Kakémono « version féminine » pour le comité.
3. Banderole avec les logos de tous les partenaires.
4. Achats de stylos pour le comité.

PROJET DE LA COMMISSION DES CONTRIBUTIONS MUTUALISEES DES CLUBS AU DEVELOPPEMENT (CMCD)

Présidente : Isabelle MARQUET

Mise à jour des tableaux et des appellations notamment des grades d'arbitres et des diplômes de techniciens cf. pages suivantes.

Exigences Minimales

Chaque club départemental doit respecter, en fonction du niveau de ses équipes et de ses sections, les socles de base et les seuils minimum demandés. Différentes obligations sont réparties sur plusieurs catégories départementales : technique, sportive, arbitrage et jeune arbitre.

Les socles et les seuils départementaux

NIVEAUX	SECTION	TECHNIQUE		SPORTIVE		ARBITRAGE			JEUNE ARBITRE	
		SOCLE	SEUIL	SOCLE	SEUIL	SOCLE	SEUIL	QUOTA*	SOCLE	SEUIL
EXCELLENCE	F	1 technicien titulaire du niveau animateur validé avant la fin du calendrier sportif	20 pts	1 équipe jeune de même sexe	20 pts	1 arbitre D1 ou en formation pour le devenir : 9 arbitrages à effectuer avant la fin du calendrier sportif	40 pts	Calculé en fonction du nombre d'équipes engagées en championnat	1 jeune arbitre ayant effectué 5 arbitrages avant la fin du calendrier sportif	10 pts
	M									
HONNEUR	F	Pas de socle de base	0	Pas de socle de base	0	1 arbitre D1 ou D2	30 pts		Pas de socle de base	0
	M		10 pts		10 pts					
1e DIVISION	F	Pas de socle de base	0	Pas de socle de base	0	1 arbitre D1 ou D2	10 pts		Pas de socle de base	0
	M									
ARBITRAGE : En supplément, chaque club devra fournir un arbitre D1 ou D2 par équipe (senior) et en - 17 ans : 1 arbitre D1 ou D2 ou 1 JA										
*QUOTA ARBITRAGE : La CDA fournira à chaque club départemental le nombre d'arbitrages à effectuer pour la saison.										
SANCTIONS : SI LE SOCLE DE BASE N'EST PAS ATTEINT, moins 4 points au classement et impossibilité de monter en division supérieure.										
SANCTIONS : SI LE SEUIL N'EST PAS ATTEINT après rattrapage associatif, moins 4 points au classement (Sauf domaine arbitrage).										
ATTENTION : pour la montée le club devra satisfaire aux exigences du niveau supérieur.										

Informations ressources

Pour comptabiliser les points obligatoires, chaque club doit se référer à des informations ressources. Celles-ci les informent sur les différents moyens existant pour obtenir ces points et pour chacune des catégories CMCD départementale. Le tableau ci-dessous montre les détails :

CMCD	DETAILS DES INFORMATIONS					
TECHNIQUE		<i>Animateur</i>	<i>Entraîneur Régional</i>	<i>Entraîneur Inter-régional</i>	<i>Entraîneur Expert</i>	<i>Dont Femmes</i>
	<i>Autres cadres fédéraux répertoriés</i>	X 10 pts	X 20 pts	X 30 pts	X 40 pts	+5 pts
	<i>Cadres en formation dans la saison</i>	X 10 pts	X 20 pts	X 30 pts	X 40 pts	+5 pts
	<i>Cadres titulaires d'un BEES Handball</i>	X 10 pts				+5 pts
SPORTIVE	<i>Equipes jeunes du même sexe</i>	X 10 pts	Région +20 pts	National +50 pts		
	<i>Autres équipes jeunes</i>	X 5 pts	Région +5 pts	National +10 pts		
	<i>Ecole de Handball</i>	10 pts	Bronze 10 pts	Argent 20 pts	Or 40 pts	
ARBITRAGE	<i>Autres arbitres du club</i>	X 30 pts	D1 et D2 +20 pts	Région +50 pts	Nat +90 pts	Fem +5 pts
	<i>Tuteurs conseillers</i>	X 20 pts				
	<i>Conseillers d'arbitres</i>	X 20 pts				
	<i>Formateurs</i>	X 20 pts				
	<i>Ecole d'arbitrage</i>	40 pts	Bronze 5 pts	Argent 10 pts	Or 20 pts	
JEUNE ARBITRE	<i>Autre JA du club</i>	JA club X 10 pts	Dep +10 pts	Région +20 pts	Nat +30 pts	+5 pts JA Féminines
SANCTION : SI LE SOCLE DE BASE N'EST PAS ATTEINT, moins 4 points au classement et impossibilité de monter en division supérieure.						
SANCTION : SI LE SEUIL N'EST PAS ATTEINT après rattrapage associatif, moins 4 points au classement (sauf domaine arbitrage).						
SANCTION : SI LE QUOTA GENERAL D'ARBITRAGES N'EST PAS ATTEINT : c'est l'équipe du plus haut niveau qui est pénalisée. En cas d'égalité de niveau, c'est l'équipe masculine qui est pénalisée.						
SI LE QUOTA JA N'EST PAS ATTEINT : moins 2 points au classement et pénalités financières.						

A niveau égal, c'est l'équipe masculine qui est pénalisée.

AFFILIATION & ENGAGEMENTS	2014-2015
Affiliation	148,00
Engagement senior et -17	139,00
Engagement tardif senior et -17 (après le 14 juillet)	160,00
Engagement -13 -15	62,00
Engagement -11	42,00
Coupe 79 senior	80,00
Challenge 79	47,00
Coupe 79 -17	47,00
Coupe 79 jeune	18,20
Engagement loisir	50,00
LICENCES	
Licence	13,00
Mutation (hors convention filière)	
ARBITRE	
Carte arbitre	31,00
Carte Jeune Arbitre	10,50
Droit formation par équipe senior	62,00
Droit formation par équipe jeune (-13, -15, -17)	20,00
VAE arbitre	100,00
Suivi d'arbitre	27,50
Tarif au Kms (Suivi, arbitrage, ...)	0,31
Binôme : ind. kms du plus loin	0,31
Livret arbitre	
Refus d'arbitrage - 1. ^{er}	71,00
Refus d'arbitrage - 2. ^{ème}	82,50
Refus d'arbitrage - 3. ^{ème} et plus	106,00
Désistement d'arbitrage	
Indemnité de match	
Excellence	28,00
Autres divisions	23,00
Coupe et Challenge	28,00
Coupe jeunes	23,00
Feuilles d'indemnités d'arbitre	
Retard d'envoi au comité	35,50
EQUIPEMENT	
Homologation de salle	56,00
AMENDES	
Forfaits	
Isolé séniors	62,00
Général séniors	186,00
Isolés jeunes	29,50
Général jeune	88,50
½ finale et finale Coupe seniors et – 17 ans et Challenge	175,00

Feuilles de matchs	
Erreur sur FdME	3,00
Retard d'envoi au comité	60,00
Résultat mal communiqué	8,35
Résultat non communiqué	14,80
Report de match	8,70
Report de match hors délai	37,00
Autres amendes	
Absence à l'A.G.	70,00
Manque un socle (par socle manquant)	115,00
TECHNIQUE	
Formation de cadres (licencié CD 79)	170,00
Formation de cadres	226,00
Réactualisation de diplôme	87,00
Indemnité encadrement de stage	26,00
Indemnité repas encadrement de stage	7,00
Formation de Joueur / JA	17,00
AUTRES	
Frais de remise en état des Coupes 79	50,00
1.er rappel de facture	7,10
2.ème rappel de facture	21,80
Lettre taxée	14,50

	Jun 2012	Jun 2013	Jun 2014	Jun 2015	Jun 2016
Le nombre d'administrateurs au C.A. du comité	13	19	18		
La proportion de femmes dans les commissions et le CA du comité	33%	26%	33%		
Le nombre de licenciés	2920	3303	3750		
Le pourcentage de licenciées féminines	38.5%	36.5%	36.5%		
Le nombre de clubs	23	23	22		
Pourcentage de licenciés en -13 ans	22.6%	22%	23,7%		
Le nombre de licences compétitives	2420	2618	2620		
Le nombre de licences événementielles	445	569	973		
Pourcentage de licenciés en licences événementielles	15.2%	17.2%	26%		
Le nombre de licences non compétitives (avenir, loisir)	55	116	157		
Le nombre de créations (pratique traditionnelle)	613	738	802		
Pourcentage de création de licence (pratique traditionnelle)	21%	28%	30,6%		
Le nombre d'équipes évoluant en championnat de France (dont équipes jeunes)	4 (1)	3	5		
Le nombre d'équipes évoluant en championnat régional	21	23	18		
Les résultats des sélections départementales	M. 2 ^{ème} TN F. 3 ^{ème} TN	M. 3 ^{ème} TN F. 1 ^{er} TN	M. 3 ^{ème} TN F. 3 ^{ème} TN		
Le nombre de participants aux CPS		G. 12 F. 14	G. 15 F. 15		
Le nombre de joueurs accédant aux pôles espoirs	6 ?	3	6		
Le nombre d'entraîneurs	41	51	52		
Le nombre d'entraîneurs en formation	20	13	14		
Le nombre d'arbitres séniors	62	82	82		
Le nombre d'arbitres inscrits en formation	53	32	13		
Le nombre de jeunes arbitres	31	13*	11		
Le nombre de jeunes arbitres « club »	62	72	81		
Le nombre d'arbitres accédant au grade départemental	6	4**	-		
Le nombre d'arbitres accédant au grade régional	?	-	-		
Le nombre de rencontres désignées	747	611	668		

* JA départementaux

** Passage du grade D2 au grade D1

